



Mantes-la-Jolie (III) : Le Val Fourré

A la suite du diagnostic du territoire de Seine-Aval mené avec le CAUE des Yvelines dans le cadre d'une convention de partenariat, il a été décidé faire l'inventaire du patrimoine de Mantes-la-Jolie dont la richesse historique, patrimoniale et urbaine ne pouvait être restituée que par une étude plus approfondie. Cet inventaire est réalisé dans le cadre d'une convention de partenariat avec la ville de Mantes et avec le CAUE des Yvelines.

Etude réalisée par

Roselyne Bussière, conservateur du patrimoine, Région Île de France

Avec la participation de

Hélène Bouisson, architecte, CAUE des Yvelines

Thomas Gentili, stagiaire Région Île de France

Houssam Malek, stagiaire Région Île de France

Et l'accompagnement de **Catherine Le Teuff** et **Leila Mahfouf**, ECM Le Chaplin

Laurent Kruszyk, photographe, Région Île de France

1) Ressources documentaires	p.4
2) Historique	p.7
3) Les équipements publics	p.10
a. Techniques	
b. Religieux	
c. Scolaires	
d. Centres commerciaux	
e. Sociaux culturels	
f. Résidences pour personnes âgées	
g. Sportifs	
4) Les grands secteurs d'habitation	p.17
a. Le quartier 1 des Ecrivains	
b. Le quartier 2 des Inventeurs	
c. Le quartier 3 des Musiciens	
d. Le quartier 4 des Aviateurs	
e. Le quartier 5 des Peintres	
f. Le quartier 6 des Médecins	
g. Le quartier 7 des Explorateurs	
h. Le quartier 7bis des Garennes	
i. Le village d'artistes	
5) Le Val Fourré à l'épreuve du temps	p.62

1) Ressources documentaires

Le Val Fourré en chiffres

	1968 ¹	1984 ²	Evolution ³ 1999/2006	2011 ⁴
Population totale	8664	22 100	-15%	20 981
Nombre de logements	4016	8000	-16,4%	6 175

Année ⁵	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Nombre logements construits	50	96	306	624	1753	1382
Total cumulé	50	146	502	930	2377	3135
Année⁶	1969	1970	1971	1972		
Nombre logements construits	1431	1184	1071	1049		
Total cumulé	4566	5750	6821	7870		

¹ AN carton n°19950207/41

² AN carton n°19950207/42-43

³ Source Insee. http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/pdf/em/em_Z_1106010.pdf

⁴ Source Insee. http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/pdf/em/em_Z_1106010.pdf

⁵ Source : Bulletin de la SERM . AN 19880555/7

⁶ Il s'agit de prévisions faites en 1969



Gassicourt et son terrain d'aviation avant l'arrivée du Val Fourré © CREDOC (20167800158NUC4AB)



Le projet de Raymond Lopez détail (20167800035NUC4AB)



Le Val Fourré en 1976-© Géoportail (20167800148NUC4AB)

2) Historique

L'histoire du Val Fourré est à inscrire à la fois dans la politique nationale de résorption de la crise du logement, dans l'aménagement de la région Parisienne et dans le boum économique des années d'après-guerre. En 1955 le Commissariat à la construction et à l'urbanisme de la région parisienne est créé et les ZUP trois ans plus tard le 31 décembre 1958. La politique de Paul Delouvrier, Délégué Général du District de la région de Paris, puis préfet de la Région Ile-de-France de 1964 à 1969 se décline dans le Mantois par l'arrivée de l'autoroute Paris-Normandie, la rénovation des RN 13 et 190, le quadruplement des voies ferrées entre la capitale et Mantes pour assurer une meilleure desserte. Le Mantois devient une zone caractéristique de la Grande Couronne, avec une industrialisation poussée et un net accroissement de l'habitat collectif. Le District Urbain de Mantes (DUM) est créé en 1966, c'est l'un des plus grands en France. A Mantes, malgré la fin de la Reconstruction, le besoin de logements reste criant, alimenté à la fois par le baby-boom et le développement des emplois industriels de cette partie du Val de Seine ; 3 000 foyers sont inscrits en mairie sur des listes d'attente. La croissance démographique est forte, à laquelle s'ajoute la venue des rapatriés d'Algérie : la population passe de 15 000 habitants en 1954 à 26 000 en 1962.

En 1954, donc avant la création des ZUP, la ville de Mantes achète un terrain de 90 ha à Gassicourt. Ce terrain appartenait à l'aéro-club local. Et le plan masse de Raymond Lopez est prêt en 1958 et approuvé par le conseil municipal la même année⁷. Ce plan masse comprend 5780 logements. Selon les idées modernistes, de l'époque il se compose de barres et de tours. Sa composition d'ensemble trace à grands traits celle qui sera définitivement adoptée : trois grands secteurs : celui au sud de la Nationale (futur quartier 2 des Inventeurs) celui du centre délimité par une large avenue (aujourd'hui la rue du Docteur Bretonneau puis rue Nongesser et Coli) qui délimite les secteurs 1 (des Ecrivains), 3 (des Musiciens) et 4 (des Aviateurs) et au-delà les secteurs 5 (des Peintres), 6 (des Médecins) et 7 (des Explorateurs).

La revue l'Architecture d'aujourd'hui dans son numéro spécial consacré à l'urbanisme⁸, dans l'enthousiasme de la création, présente le projet sous les meilleurs auspices : « *Le projet élaboré par Raymond Lopez prévoit cinq « quartiers » groupant de 800 à 1500 logements, chacun se développant autour du centre de vie qui groupe les équipements commerciaux, sociaux et culturels. Neuf groupes scolaires de 30 classes, placés en bordure des « quartiers » et entourant le centre, peuvent recevoir 10 500 élèves. Les équipements scolaires sont complétés par la construction d'un nouveau lycée et d'une école nationale d'enseignement technique (face au stade de la Demi-Lune). Chacun des cinq « quartiers » comporte également son propre centre commercial, équipé pour faire face à tous les besoins courants de ses habitants et leur évitant des déplacements supérieurs à 500 mètres. Une ceinture routière raccordée au sud à l'autoroute en cours de réalisation et au nord-ouest à la*

⁷ Souvenirs de Mantes, Acte II. Trente ans d'aventure urbaine de 1945 à 1975, Ville de Mantes, 2001, p.8

⁸ *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 80, octobre-novembre 1958, numéro spécial consacré à l'urbanisme, p.14-16

voierie de la ville actuelle permet l'accès des véhicules « par l'extérieur » aux voies de desserte des immeubles et aux parkings ». Transports, équipements scolaires, commerces, dessertes, tout est prévu. Mais la réalité ne sera pas aussi riante que cette description ne le laisse prévoir.

La ZUP du Val Fourré a donc été créée par arrêté ministériel du 3 août 1959 et son aménagement confié à la Société d'Équipement de la Région de Mantes-la-Jolie (SERM), mise en place le 8 septembre 1959. Cette société d'économie mixte, est chargée d'étudier et de réaliser les infrastructures, les ensembles de logements, les équipements sociaux, commerciaux et de loisir. C'est aussi la SERM qui organise sur les communes de Limay, de Porcheville et de Buchelay, les zones industrielles à venir.

On ne peut donc vraiment dire, comme on le lit parfois, que la ville ait préféré une ZUP à une ville nouvelle. La ZUP s'inscrit plutôt dans le schéma de développement du Plan d'aménagement et d'organisation de la Région parisienne, (PADOG), qui prévoyait de structurer la partie extérieure de l'agglomération parisienne en développant les « quatre M », Meaux, Melun, Montereau et Mantes. En revanche, le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris (SDAURP) qui prévoit la fondation des villes nouvelles localisées en périphérie des périmètres urbanisés date de 1965⁹. Il est vrai que dans ce schéma la création d'une ville nouvelle « au sud-est de Mantes, sur les hauteurs dominant la rive gauche de la Seine » est une option envisagée mais qui est rapidement abandonnée¹⁰. Toutefois, Raymond Lopez y a cru un moment : le 13 décembre 1963, il écrivait au maire de Mantes, M. David, «*Monsieur Delouvrier, avec qui j'ai eu samedi une conversation de plus d'une heure, en tête à tête, voit la Région de Mantes se développer dans des proportions extrêmement importantes et nos petites prévisions actuelles risquent fort d'être balayées si l'agglomération mantaise, montant sur les plateaux de Magnanville et Limay, atteignait 200 ou 250.000 habitants.*»¹¹.

Logiquement, Raymond Lopez reste à la tête du projet. Son plan masse est adopté par le conseil municipal du 20 mars 1960 mais le nombre de logements prévus a déjà augmenté et il atteint 7074 logements, (6874 logements collectifs et 200 logements individuels pour 85 hectares) soit 1094 de plus que le projet de 1958, dans un objectif de rentabilité. Cette augmentation du nombre de logement est récurrente et le nombre est porté à 7500 puis 8230 en 1971, faisant du Val Fourré la plus grande ZUP de France. Des équipements collectifs devaient être réalisés simultanément.

Le décret fondateur du 31 décembre 1958 précise que lorsqu'une ZUP a été délimitée des moyens de financement sont prévus : avances, subventions de l'Etat et prêts¹². On comprend donc l'intérêt de cette structure. La composition de Raymond Lopez s'inscrit dans celle des autres ZUP : elle « *se présente comme si le reste de la ville n'existait pas et le matériau principal de la composition est avant tout le logement. Dissociées de la rue, qui est devenue la voie de circulation automobile, les masses bâties des immeubles de logements déterminent l'épannelage*

⁹ *Plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne*. Cf. D. Behar, P. Estebe, S. Gonnard, *Les villes nouvelles en Île-de-France ou la fortune d'un malentendu*, Paris : Acadie, 2002, p. 9 (consultable en ligne : <http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/malentendu.pdf>).

¹⁰ Vadelorge, Loïc, *Retour sur les villes nouvelles, une histoire urbaine du XXe siècle*, Créaphis Editions, Paris, 2014, p.163

¹¹ AD 78, 2414 W 477

¹² [Légifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)

de l'ensemble. Les émergences les plus élevées celles qui font repère sont à chaque fois des tours de vingt étages destinées au logement »¹³. La ZUP est donc l'anti ville ancienne dans laquelle les édifices publics, clocher, beffroi, « édifices singuliers » dominaient le reste de la ville et notamment les habitations. Au contraire dans la ZUP c'est la tour, ensemble de logements, qui domine et écrase le bâtiment public. « Le logement devient monument [...] L'espace privé du pauvre devient public. »¹⁴

8 quartiers délimités géographiquement par des voies principales et secondaires, constituent l'ensemble du Val Fourré. Le quartier central excepté, chacun d'eux, porte une dénomination qui correspond au choix des noms des rues qui les desservent (quartier des écrivains, des aviateurs, etc...). Ce découpage est bien présent à l'esprit des habitants, qui se situent par rapport à leur quartier de résidence. La structure urbaine est matérialisée par un maillage de voies à trame orthogonale, et par quelques grands mails d'architecture végétale. L'un de ces mails suit un axe de desserte automobile important, (rue Nungesser et Coli) et constitue l'axe urbain principal de la ZUP. Le long de cet axe, sont implantés plusieurs équipements scolaires et sportifs, ainsi que le centre commercial principal.

« Seuls quelques éléments paysagés marquent visuellement le paysage urbain : les mails ou la Place de Lattre de Tassigny à l'entrée Est du Val Fourré (qui est en fait un carrefour routier paysagé) ou encore le centre commercial principal et les équipements qui l'entourent, qui constituent un ensemble assez fort, bien que les commerces soient tournés vers l'intérieur, et que la partie la plus en vue du centre, coté Boulevard Georges Clémenceau, soit en fait matérialisée par les parkings et les aires de déchargement.

L'observation des cheminements piétons, montre qu'en règle générale, les itinéraires empruntés sont extrêmement diffus. Le tissu urbain, étant très lâche et les espaces libres nombreux et peu délimités, les piétons utilisent les chemins les plus courts, en traversant les espaces verts, les jeux d'enfants, les parkings. Ces cheminements en partie créés par les usagers sont souvent indépendants de ceux prévus dans le plan masse. Le plan des cheminements piétons « naturels » est à cet égard très significatif.¹⁵ ».

Pour le Val Fourré, l'architecte Raymond Lopez produit le plan d'urbanisme et les programmes des équipements. Il est assisté par l'architecte Henri Longepierre, avec lequel il conçoit le plan masse initial. Ce dernier poursuivra le projet après le décès de Lopez en 1966, accompagné notamment par le fils de Raymond Lopez, Rémi Lopez. Ont œuvré pour la ZUP, les architectes en chef précédemment nommés, mais aussi les architectes d'opération, chargés de la réalisation des différents quartiers selon les organismes promoteurs. Les architectes d'opération sont, notamment,

- R. Porte et E. Wassermann mandatés par le Logement Français, (quartiers 1) et la Société coopérative interprofessionnelle de la région parisienne (quartier 5),

¹³ Perris, Pascal, « Jean Dubuisson en Lorraine. La « résidence Cormontaigne » à Thionville », in : *Les années ZUP, architectures de la croissance, 1960-1973*, Paris, Picard, 2002, p. 36

¹⁴ Ibidem p.38

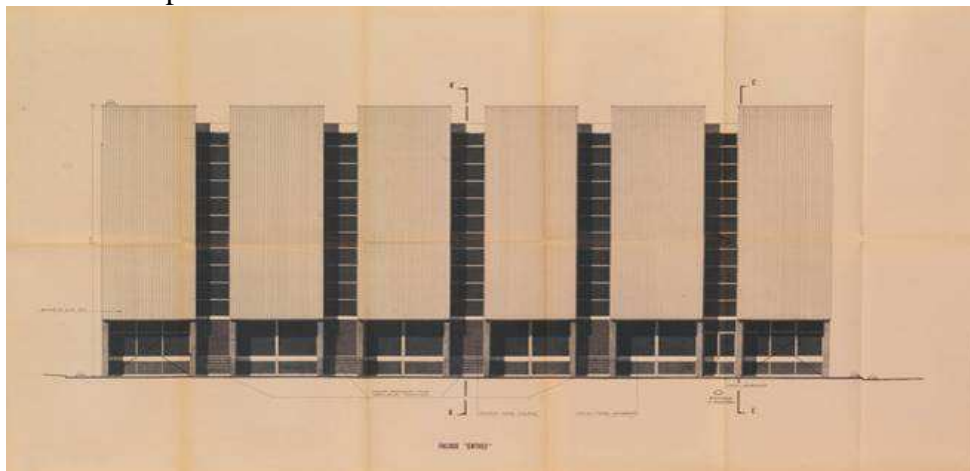
¹⁵ AN Carton 19950207/42-43 rapport sur le Val Fourré réalisé en 1984

- O. Caplain, J. Rolland, M. Gojard, M. David mandatés par les HLM de l'arrondissement de Mantes et l'office communal de HLM de Mantes (quartier 2),
- Y. Houdard, R. Vassy et O. Caplain pour la société coopérative HLM de l'arrondissement de Mantes(quartier 2)
- J.M. Legrand et J. Rabinel pour la Société Centrale immobilière de la Caisse , SCIC (quartiers 2 et 4),
- Henry Pottier pour le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (quartier 3)
- Delavigne et Rimbaud (quartiers 7 et 7 bis) pour le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille,
- Longepierre pour la SCIC (quartier 1)

3) Les équipements publics :

- *Techniques*

La **chaufferie** commune à toute la Z.U.P. a été dessinée par Raymond Lopez et Longepierre en 1963. Purement fonctionnelle, elle se compose d'un vaste bâtiment de forme parallélépipédique dans lequel sont installées des chaudières¹⁶. La façade est scandée de larges panneaux de bardage en acier. La chaufferie comportait trois chaudières à gaz ou fioul et deux turbines de cogénération. En 2013, deux chaudières à bois ont été installée pour couvrir 70 à 90% des besoins.



Façade de la chaufferie AM (201678000237NUC4A)

¹⁶ Mantes-la-Jolie PC 97/63

Le château d'eau a été construit en 1966 en tôle d'acier de 6,5 à 40 mm soudés. Les concepteurs sont Raymond Lopez, Henri Longepierre et Rémi Lopez¹⁷.



Vue d'ensemble du val Fourré © CREDOP (201678000039NUC4AB)

- **Religieux :**

L'église saint Jean-Baptiste a été construite en 1968 à l'emplacement de l'église provisoire de 1965. Elle est due aux architectes **Jacques Harcourt et Robert Vassy**¹⁸. Ce dernier est un élève de l'Ecole d'architecture de Lyon puis de l'école des Beaux-arts de Paris. Il y est entré en

¹⁷ Construire en acier, 1966

¹⁸ AD 78 2414w802

1953 et en a été diplômé en 1956.¹⁹ Cet édifice s'inscrit dans l'évolution des églises des années 50 et 60, à la fois touchées par Vatican II et la nouvelle architecture des grands ensembles. En effet, il n'est plus alors question de concevoir des églises dont la hauteur dépasse celle des barres et des tours. La conclusion de la réflexion de l'architecte Paul Koch sur ce sujet était que « *mieux vaut renoncer à l'effet de vertical que de le ridiculiser. Le clocher parisien ne joue son rôle de signal que s'il atteint au moins 50 mètres* »²⁰. L'église n'est plus le centre du quartier, le point central de la composition, elle est devenue l'un de ses équipements²¹. Elle est située dans le quartier 1 entre les tours et le centre commercial. Le bâtiment, orienté selon la tradition, est modulaire. La nef principale de 500 places comporte une aile latérale de 200 places pouvant être cloisonnée. Lui est adjoint un second bâtiment comportant de multiples salles dont une salle de catéchisme en sous-sol.

La mosquée²² : en 1979 l'Union Islamique des Yvelines a déposé un permis de construire pour la réalisation d'une mosquée au Val Fourré sur un terrain vacant de 1500 m² près de la voie ferrée, rue Denis-Papin. Ce projet suscite de nombreuses polémiques, notamment à caractère racial. Lors de la séance du conseil municipal du 27 juin 1979, le maire, Paul Picard, rappelle que le Val Fourré compte 4000 musulmans et que depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, la commune n'a pas à s'opposer à cette construction. La mosquée est construite en 1981 (pose de la première pierre le 30 janvier). Les architectes sont Benchemsi et Michel Dixneuf. Le parti choisi est celui d'une mosquée traditionnelle avec son patio et son minaret. Une nouvelle mosquée est en cours de construction dans le quartier des peintres.

- **Scolaires**

Le groupe scolaire Colette-Rousseau est la première école de la ZUP, secteur 2 des Inventeurs. C'était un groupe comportant l'école Colette pour les filles ; l'école Rousseau pour les garçons, des logements pour les enseignants et un bâtiment administratif. Elle est conçue selon un plan original, « école tapis », qui alterne salles de classes et patios (voulus comme des jardins pédagogiques). Elle a été ouverte en 1964. Les plans sont signés Lopez et Longepierre. Elle est construite sur un seul niveau, selon un schéma innovant, à partir d'une répétition de parois en béton brut avec finitions soignées. Sur ces parois verticales vient reposer une toiture en léger débord, formant succession de demi-hexagones créant ainsi des éclairages naturels.

¹⁹ Voir le Dictionnaire des architectes de l'Ecole des Beaux-Arts. Base Agorha

²⁰ Cité par Pierre Lebrun, « Le temps des églises démontables. L'architecture religieuse face aux transformations urbaines des années 1950 et 1960 », *Histoire urbaine* 2004/1 (n°9), p. 112

²¹ Ibidem, p. 117

²² AD 78 2414W803



Vue aérienne de l'école Colette -Rousseau en 1976 -© Géoportail

L'école maternelle les Anémones a été construite en 1964 par Longepierre et Raymond Lopez dans le quartier 2 des Physiciens. Son plan est modulaire, les trois bâtiments pour les classes et les bâtiments collectifs sont, semble-t-il éclairés par des toits en sheds.

Un collège d'enseignement secondaire a été construit en 1967 entre le quartier des Musiciens (3) et celui des Ecrivains (1) par Lopez et Longepierre. C'est l'actuel collège André Chenier, rue Diderot. Les salles de classe se trouvent dans le bâtiment principal de 3 étages de plan rectangulaire. Les logements de fonction et l'administration sont dans un plus petit bâtiment, à part, de même que celui des cuisines et du réfectoire. Le gymnase actuel est une construction postérieure.

Le groupe scolaire Rodin-Noailles du quartier 5 des peintres a lui aussi été construit sur les plans de Longepierre, en 1967. Il reprenait le même plan tapis que celui de l'école du quartier des Inventeurs. Il a été détruit entre 2003 et 2008. A sa place se trouve un grand carré d'herbe. Seule l'œuvre du 1% réalisée par le sculpteur mantais Milovanovic en garde le souvenir.

A côté se trouvent deux autres groupes scolaires, les écoles primaires **Louise de Vilmorin** (1970), et **Claude Monet** (1970) et deux écoles maternelles, **les Pervenches** (1970) et les **Lavandes** (1971) ainsi que le **collège Paul Cézanne** (1971).

L'école maternelle **les Gentianes** a été construite en 1971 dans le quartier 1 des Ecrivains. Les plans sont de Longepierre. Les bâtiments sont distribués autour d'un petit patio central.

L'école élémentaire **Bernard Palissy** rue Matisse dans le quartier des Musiciens a été construite en 1972. Elle est fermée.

Au-delà de 1972, ont été ouvertes, au Val Fourré, les écoles élémentaires **Jean Moulin**, Boulevard Clémenceau en 1977, **Matisse**, 1 rue Matisse en 1999 et les écoles maternelles **des Bleuets**, rue Mozart (1977), école au plan circulaire, des **Campanules** rue Duguay Trouin,(1980) des **Tulipes** rue Mermoz(1994).

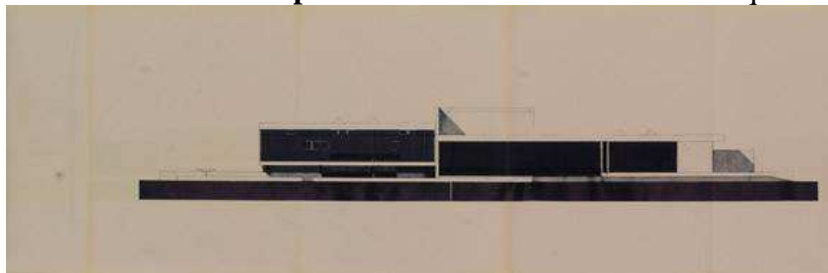
Dans le cadre de l'étude, seul le **groupe scolaire Colette-Rousseau** a été sélectionné.

- **Centres commerciaux**

Trois petits centres commerciaux avaient été prévus. Raymond Lopez a dessiné le plan de celui du quartier des Inventeurs (voir plus loin). Le centre commercial principal a été réalisé à partir de 1969. En 1972 est inauguré le magasin le Parunis qui fait de ce centre le « *premier pôle commercial régional dans les années 70. Avec son enseigne phare Parunis et une centaine de boutiques, le centre commercial du Val-Fourré, rebaptisé par la suite Mantes 2, a connu bien des vicissitudes. Restructuré en hypermarché Leclerc en 1990, il fermait en 1991 à cause des drames qui ont agité la cité. Depuis, la ville a dû racheter près de la moitié de la copropriété commerciale pour y ouvrir des services publics, une mairie annexe, un poste de police, une salle de gym et y installer des entreprises en zone franche. Il reste une quarantaine de commerces : épicerie, primeurs, boucheries halal, téléphonie, deux pharmacies, une librairie, des cafés, pâtisseries et salons de thé orientaux, kebabs, une banque, une librairie musulmane et des coiffeurs africains*²³ ».

- **Sociaux-Culturels**

Le Centre social Chopin a été construit en 1965 dans le quartier des Musiciens (rue Chopin) par Raymond Lopez.



La façade du centre Chopin AM (201678000250NUC4A)

²³ Le Parisien . 26 septembre 2005. <http://www.leparisien.fr/yvelines/le-centre-commercial-s-est-recentre-sur-la-cite-26-09-2005-2006326382.php>

La Maison de Jeunes et de la Culture dite « la Pagode ». Le plan masse par Rémi Lopez et Henri Longepierre a été approuvé en 1967. Mais l'avant-projet date de décembre 1964 et il est dû à Raymond Lopez. Ce projet possède une superficie de 2400 m² et est situé au centre du quartier n°2 (quartier des Physiciens). Cette Maison de Jeunes et de la Culture est construite par la SERM . Elle a été détruite en 2016 à la suite d'un incendie.

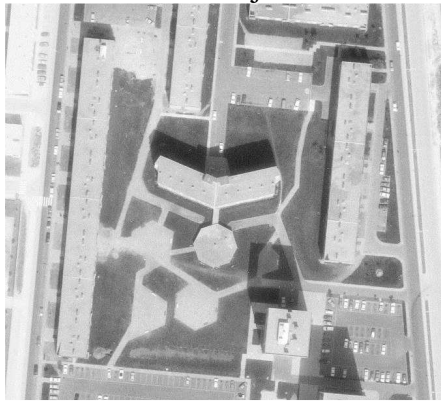
En 1984 est inauguré l'**ECM Le Chaplin** (Espace culturel multimedia) par Jacques Lang, alors Ministre de la culture. Il est le résultat de la volonté de la municipalité de construire des équipements culturels. C'est l'architecte Longepierre qui en est l'auteur.

- **Résidences pour personnes âgées**

En 1966 la SERM, pour répondre à la demande du Maire et aux normes, envisage la construction de 150 logements pour personnes âgées. Elles se trouveront dans les quartiers 4 et 6 ainsi que dans le quartier 3. Au total les aménageurs pensent que pour 7000 logements, 280 appartements pour personnes âgées devraient suffire, d'autant que les personnes âgées valides peuvent se loger dans des deux pièces du Logement Français.²⁴.

La maison de retraite du quartier 3 (les Musiciens) est due au cabinet d'architectes J.M. Legrand, et J. Rabinel, elle date de 1966. Son plan en L est classique. Il comporte 70 appartements répartis sur 3 étages.

La maison de retraite du quartier 6 a été réalisée par les architectes du quartier, Olivier Caplain –Jacques Roland –Marcel Gojard en 1968. Elle comportait 76 logements d'environ 30m² répartis sur 7 étages. Le plan était celui d'un V très ouvert. Tous les appartements sont tournés vers le sud et disposent d'un petit balcon. Une excroissance hexagonale reliée par un couloir abritait les salles communes et les ateliers. Cet établissement est aujourd'hui détruit.



Vue aérienne de la maison de retraite du quartier 6 en 1976 -© Géoportail

²⁴ AD 78 2414W 879

- *Sportifs*


Patinoire : la patinoire a été confiée à l'entreprise Feucherolles-Limousin qui avait construit le stade olympique de glace de Grenoble pour les jeux de 1968. Elle a été construite en 1969 et devait comporter à l'origine une couverture en forme de voûte en bois lamellé collé. Elle a été rénovée en 2015.

Piscine : une piscine couverte et un gymnase ont été réalisés par Henri Longepierre en 1969. Ils sont toujours en place : c'est le gymnase Louis-Lécuyer.

4) Les grands secteurs d'habitation

Tous d'abord désignés par un numéro, les quartiers ont été par la suite dénommés selon la nomenclature ci-dessous. Ils sont présentés ici dans l'ordre chronologique de construction mais seront étudiés dans l'ordre de numérotation.

Quartier	Nom	Date
2	Inventeurs	1963
1	Ecrivains	1964
3	Musiciens	1965
4	Aviateurs	1966
6	Médecins	1966
5	Peintres	1967
7bis	Garennes	1968
7	Explorateurs	1969

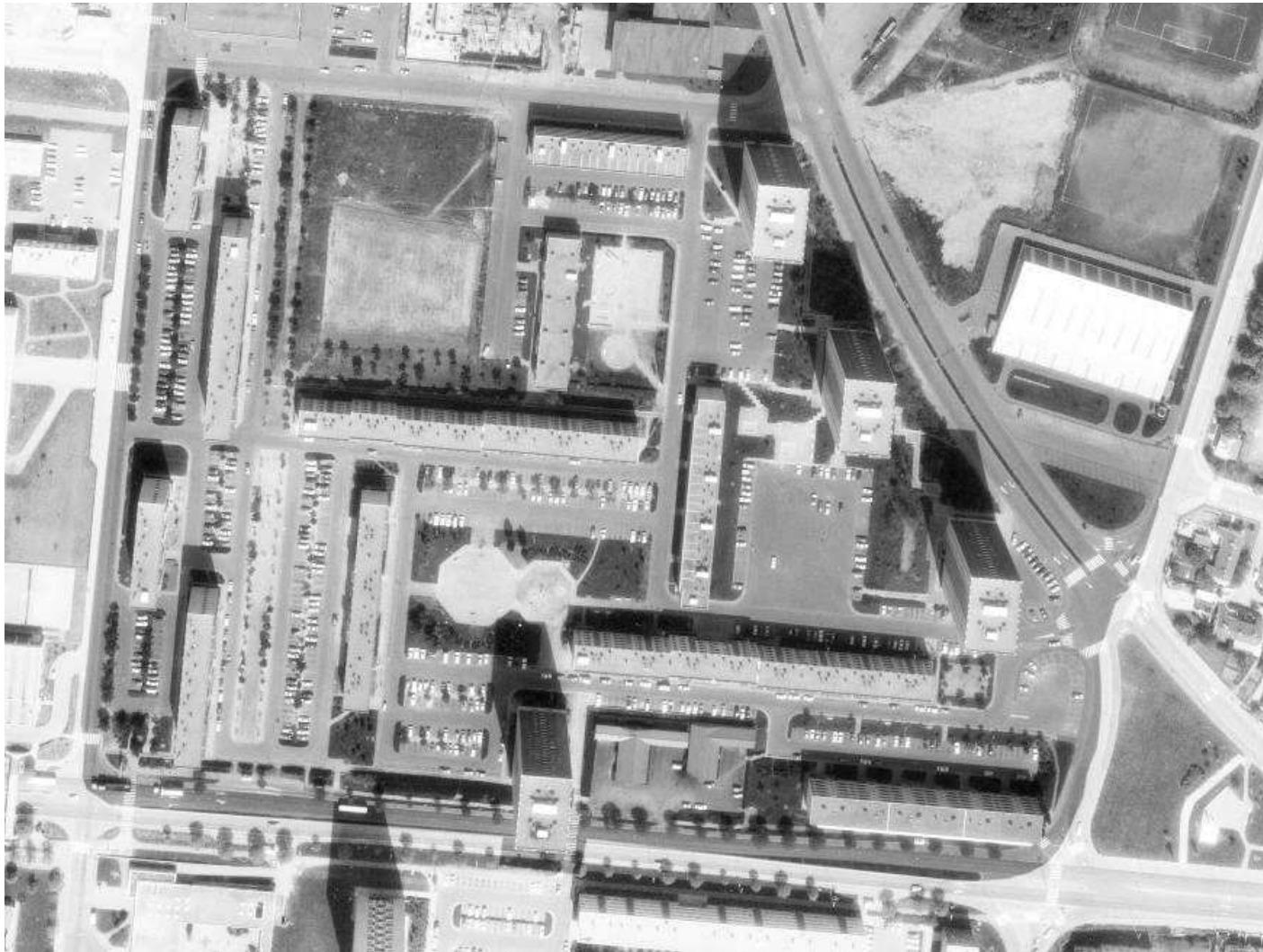




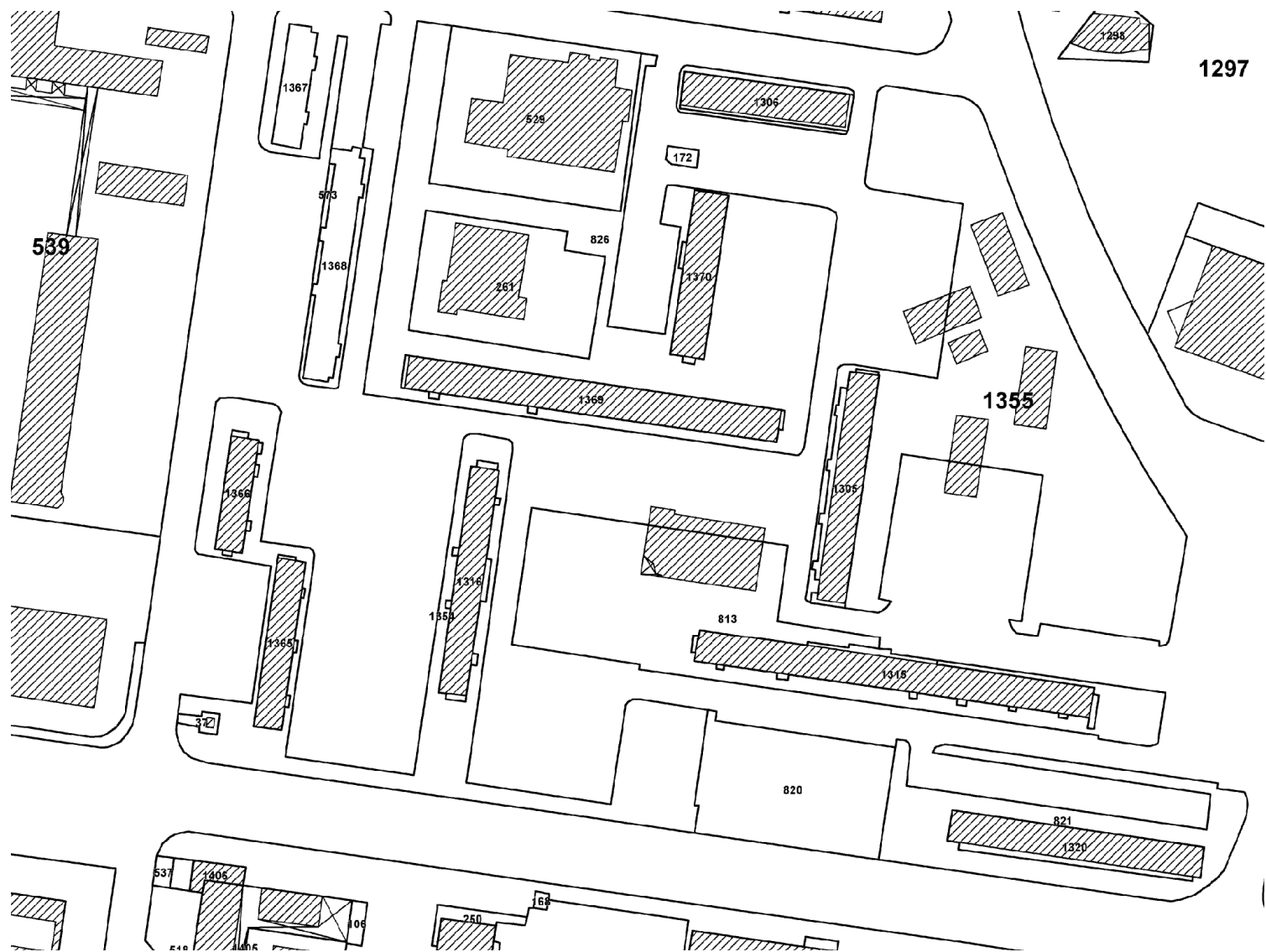
Quartier 1 : les écrivains



Vue aérienne du Val Fourré, Détail quartier 1-1976-© Géoportail (20167800155NUC4AB)

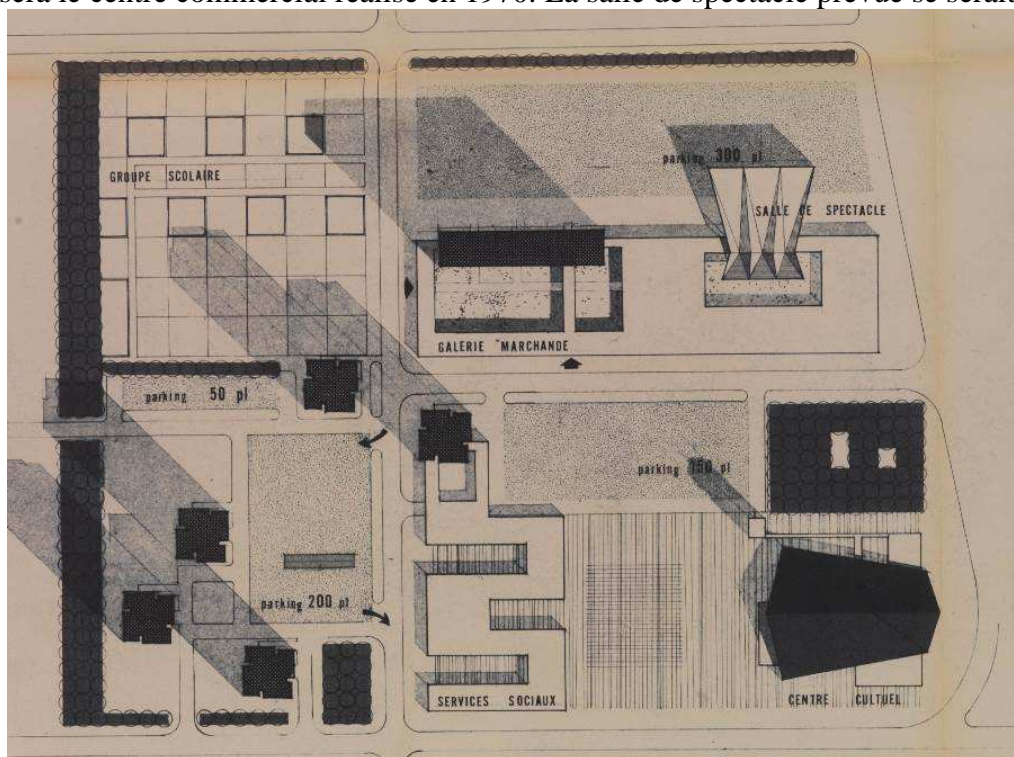


Vue aérienne du Val Fourré, Détail quartier 1-1976-© Géoportail (20167800155NUC4AB)



La partie sud du quartier des Musiciens aujourd'hui.

Mais Lopez avait aussi prévu un centre culturel, une salle de spectacle, une galerie marchande et des services sociaux à l'emplacement de ce qui sera le centre commercial réalisé en 1970. La salle de spectacle prévue se serait singularisée par sa toiture complexe²⁷.



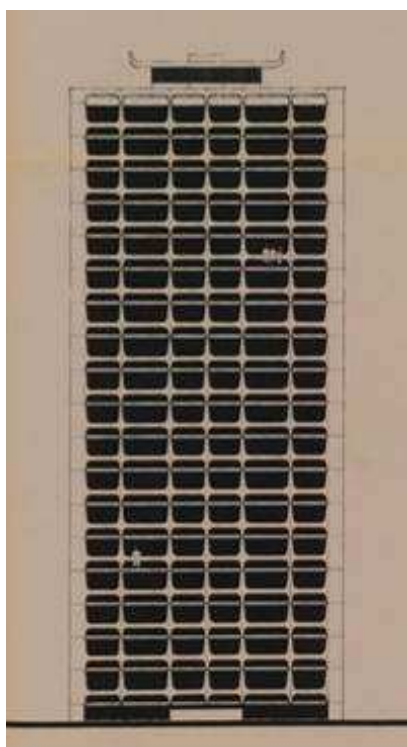
Projet d'aménagement par Lopez, 1965 PC (201678000241NUC4A)

Aucun des bâtiments projetés par Lopez, théâtre, tours, barre n'a été réalisé. Un autre projet, plus tardif de Longepierre, prévoit lui aussi cinq tours, au même emplacement, mais seulement 2 ont été réalisées et sont encore en place (tours Jupiter et Saturne).

²⁷ Mantes-la-Jolie PC 27/65



Tour Lopez 1965 (non réalisée)



Tour Longepierre 1969



Les deux tours Longepierre © CREDDOP

En 1983 le quartier des Ecrivains comporte: 4787 habitants, dans 1150 logements. Les organismes gestionnaires sont le Logement français (908 logements), la SARHLM (60 logements), la SCIC (122 logements) la Soval (60 logements)²⁸.

Selon l'enquête de 1983, c'est un des quartiers les mieux équipés, un des plus denses, avec une forte population étrangère et surtout africaine. Cette opération qui marquait fortement l'entrée du val Fourré a été la première impactée par les destructions puisque les 4 tours ont été détruites en 1992, c'est-à-dire juste après les émeutes de 1991, ainsi que les deux barres les plus au nord-ouest.

²⁸ AN Carton 19950207/42-43 rapport sur le Val Fourré réalisé en 1983

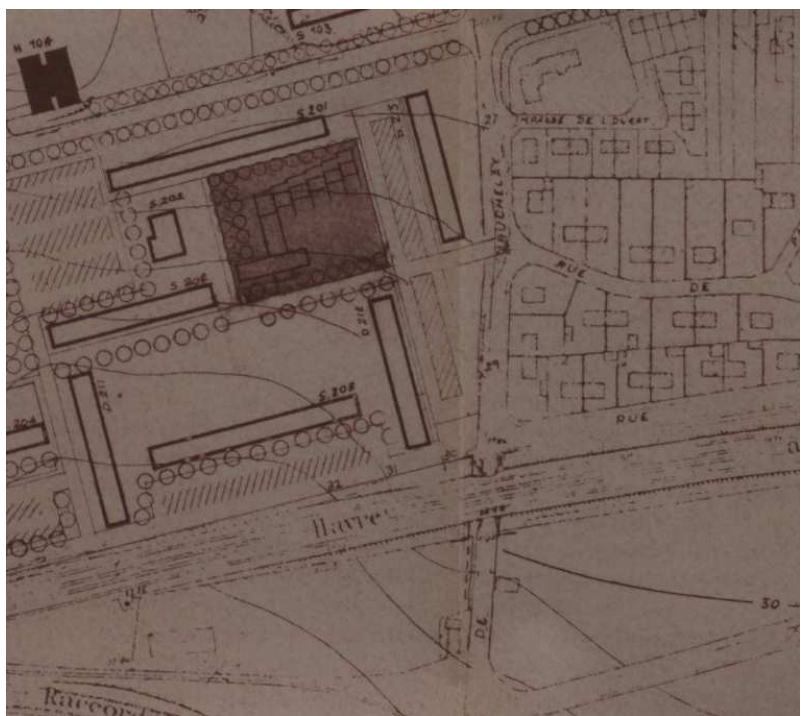


Quartier 2 : les inventeurs

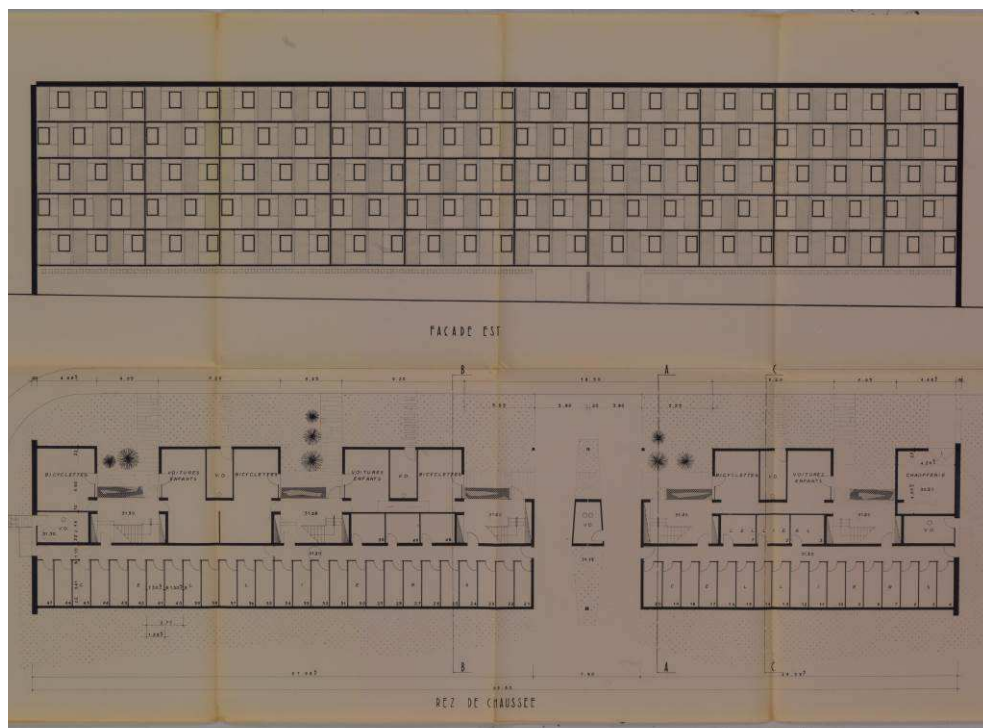


Photographie aérienne du Val Fourré, Quartier 2-1976-© Géoportail (20167800148NUC4AB)

Le quartier n° 2 dit des Inventeurs a été construit à partir de 1963 en deux tranches. C'est donc le plus ancien. La première tranche, à l'est a été prise en charge par l'Office d'HLM de Mantes et comportait 294 logements. Les architectes d'opérations sont J. Rolland, M. David, M. Gojard²⁹. Elle est constituée de 6 barres de 4 étages. Une autre opération est réalisée pour la société coopérative HLM de l'arrondissement de Mantes-la-Jolie par l'architecte Yves Houdard³⁰, il s'agit de la barre D211.



Plan de la tranche 1 1963 AM (20167800230NUC4AB_S)

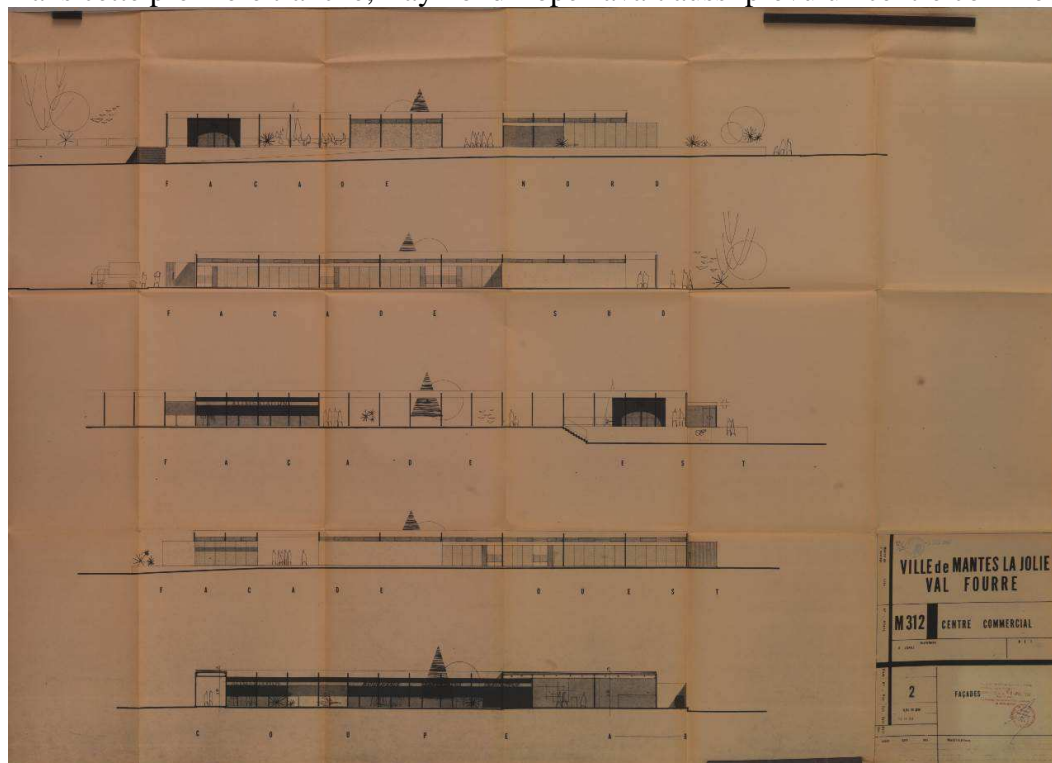


La barre D 211 1963 AM (20167800233NUC4AB_S)

²⁹ AD 78 2414W 1017

³⁰ Mantes-la-Jolie PC 50/63

Dans cette première tranche, Raymond Lopez avait aussi prévu un centre commercial dont il a dessiné les plans³¹



Centre commercial 1963 AM(20167800236NUC4AB_S)

C'est là aussi que se trouvait la « Pagode », maison des jeunes et de la culture dont la première pierre a été posée le 3 septembre 1966 et qui est aujourd'hui détruite. Les plans avaient été réalisés par Henri Longepierre.³² On voit sa toiture de plan carré sur la photographie aérienne de 1976.

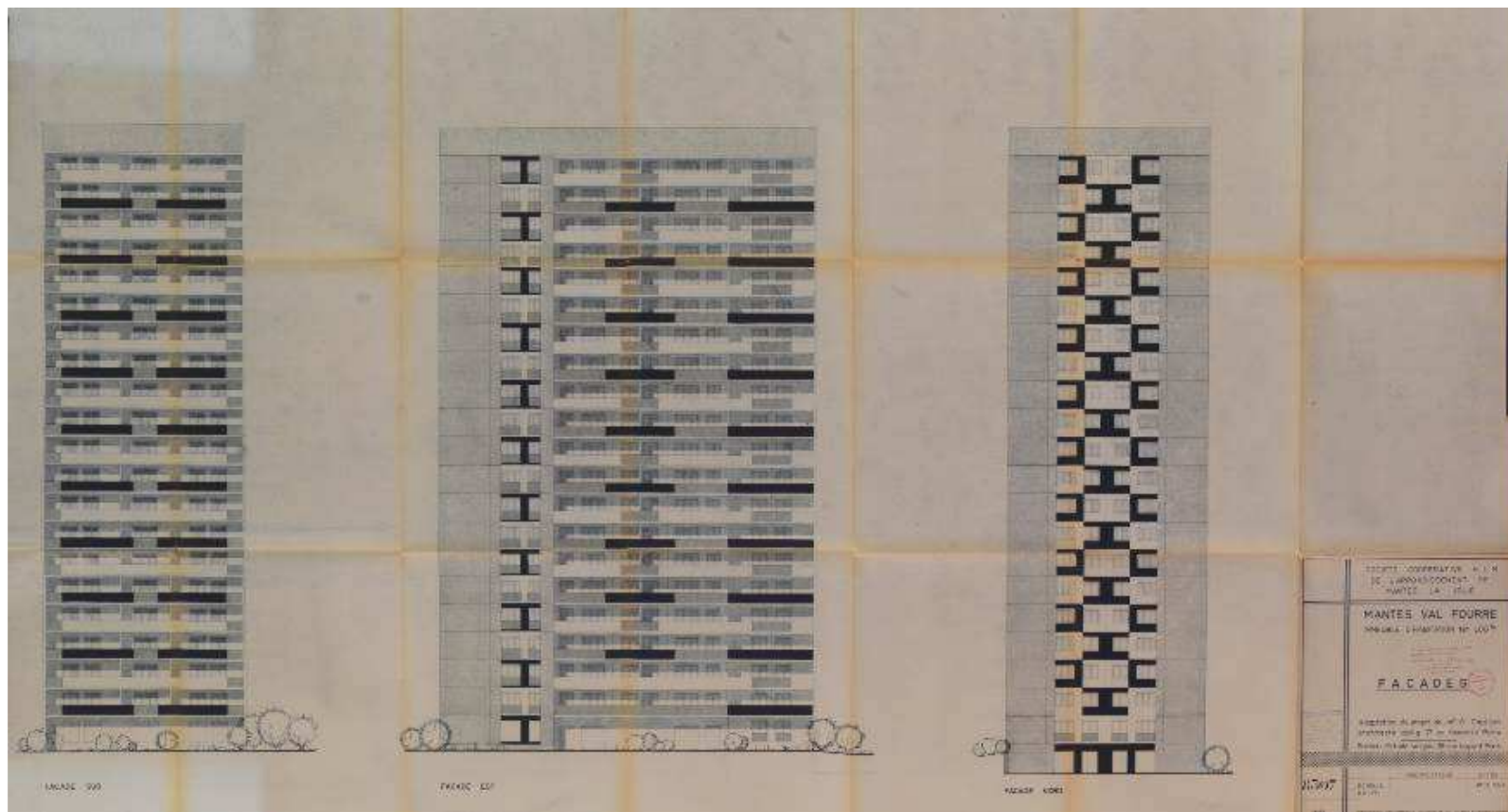
³¹ Mantes-la-Jolie PC 94/63

³² AD 78 2414W785



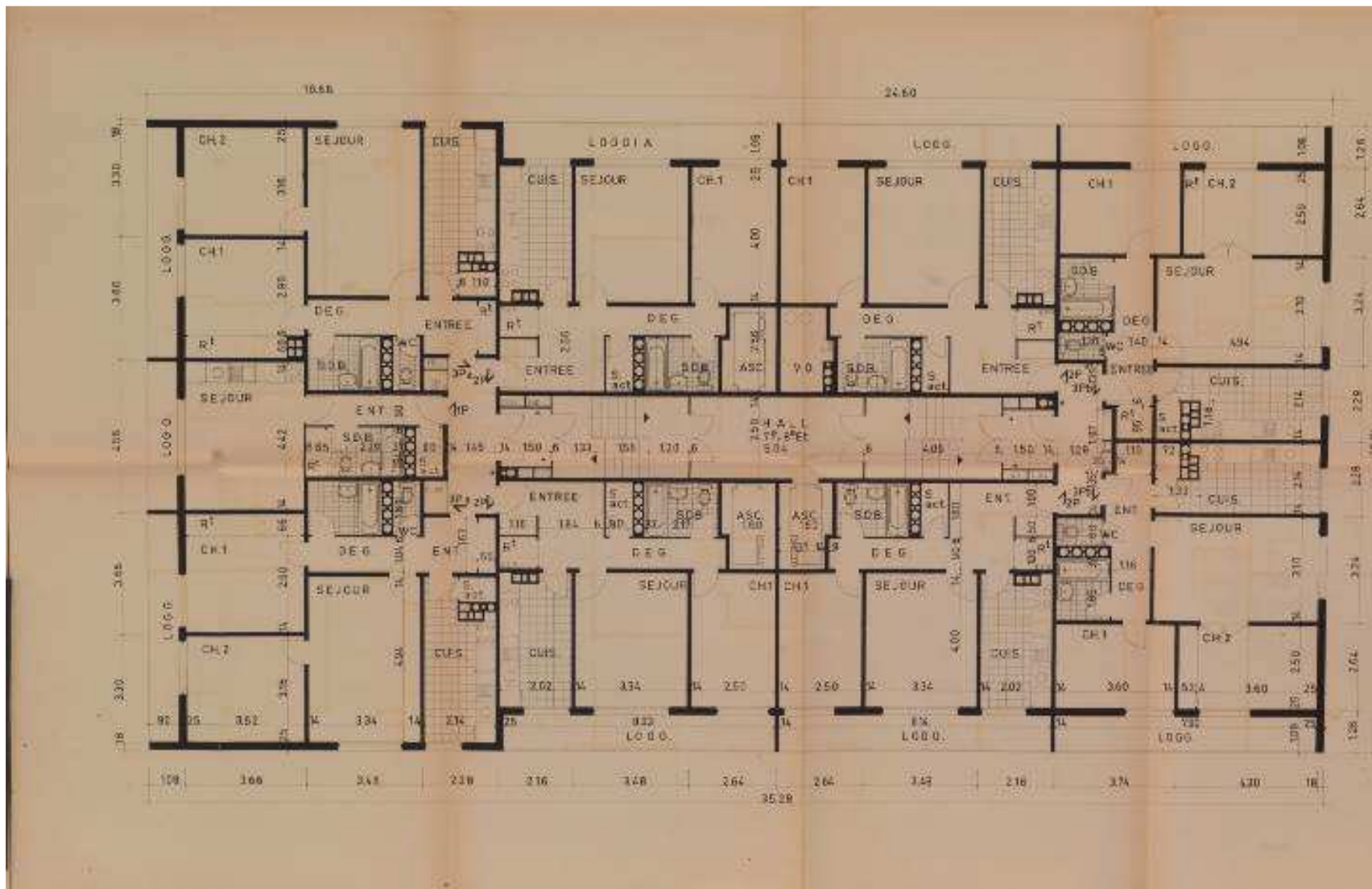
Vue aérienne du Val Fourré, Détail tranche 1 du quartier 2-1976-© Géoportail (20167800157NUC4AB)

Ce quartier comporte une seule tour, la Tour « Vége » dessinée par O. Caplain³³ pour la Société coopérative d'HLM de l'arrondissement de Mantes.



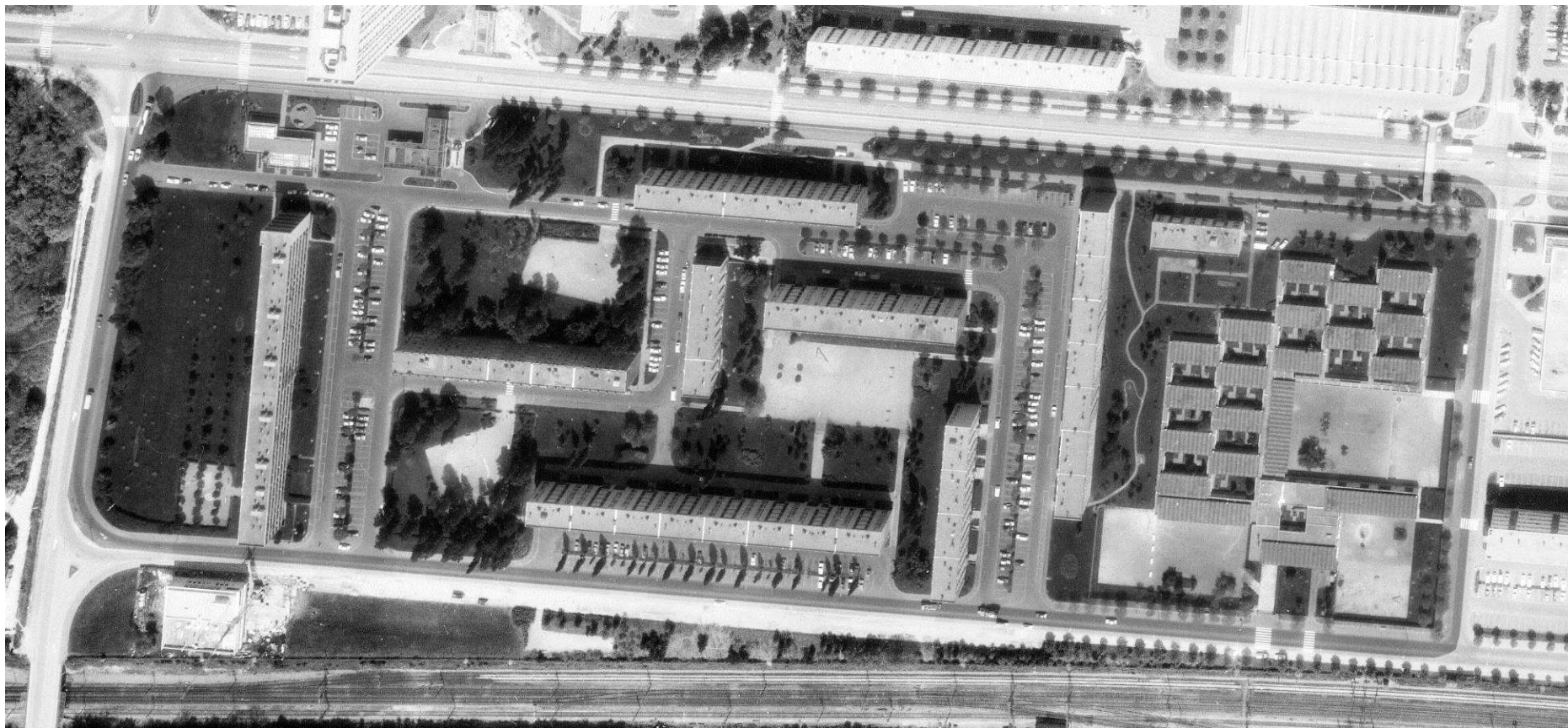
La Tour Vége, élévation 1964 AM (20167800234NUC4A)

³³ Mantes –la-Jolie PC 51/63



Plan d'un étage courant 1964 AM(20167800235NUC4A)

La tranche 2 du quartier des Inventeurs, la plus à l'ouest, a été réalisée pour l'office Municipal HLM de Mantes par les architectes Legrand et Rabinel et se compose exclusivement de barres de 4 étages. Comme on le voit sur le plan, elle comprend aussi des barres du secteur 3.



Vue aérienne du Val Fourré, Détail-1976-© Géoportail (20167800156NUC4AB_S)



Façades du bâtiment A 1963 AM (20167800232NUC4AB)

En 1983, le quartier 2 compte 2958 habitants, dans 915 logements. Les gestionnaires sont la SAR HLM 261, SCIC, 315, OPHLM 339. Il a le taux de rotation le plus faible. Ce sont des familles françaises de petite taille aux revenus moyens. Il n'a pas subi de destructions.

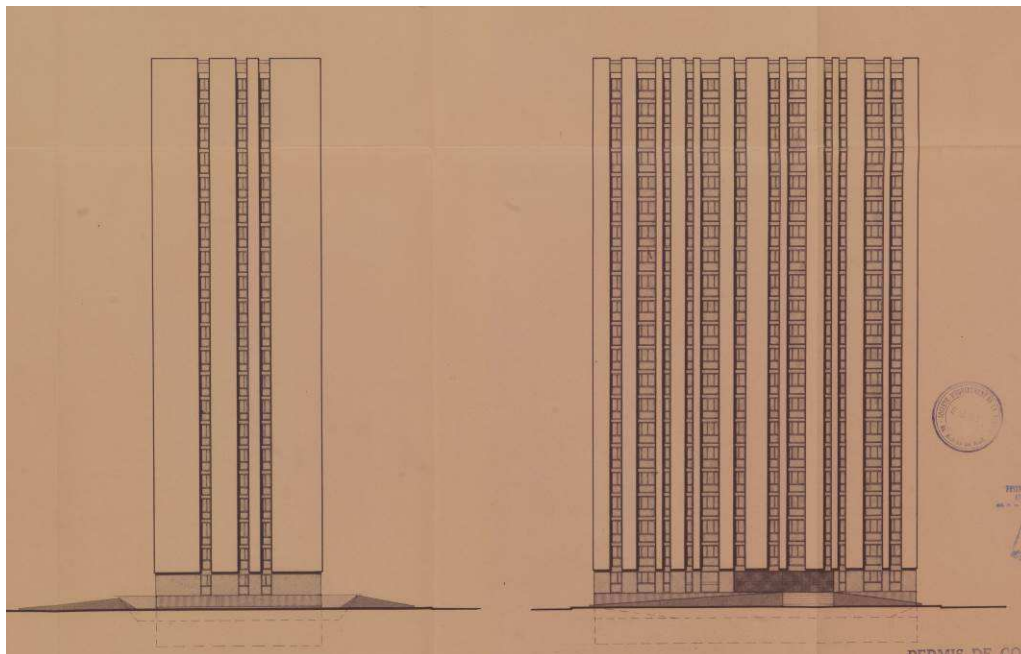


Quartier 3 : Les musiciens

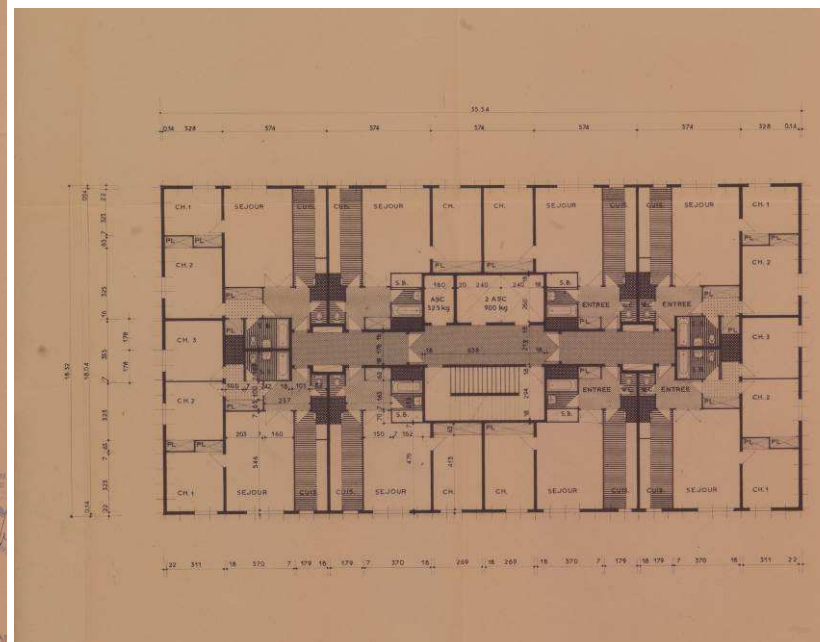


Vue aérienne du Val Fourré, Détail-1976-© Géoportail (20167800153NUC4AB_S)

Le quartier n° 3 des Musiciens a été commencé en 1965. Il comporte des barres construites comme celles du quartier 2 par les mêmes architectes et opérateurs et deux tours de 20 étages (163 logements chacune) réalisées par Henry Pottier pour le foyer du fonctionnaire et de la famille.



Façade d'une tour (s.d.) AM (20167800247NUC4A)

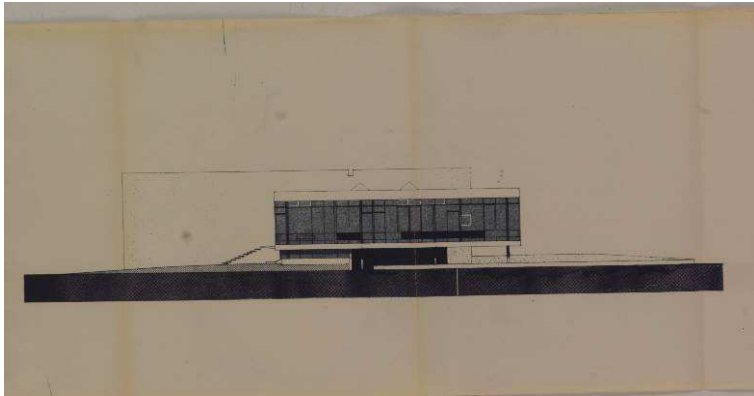


Plan d'un étage courant (s.d.) AM (20167800248NUC4A_S)

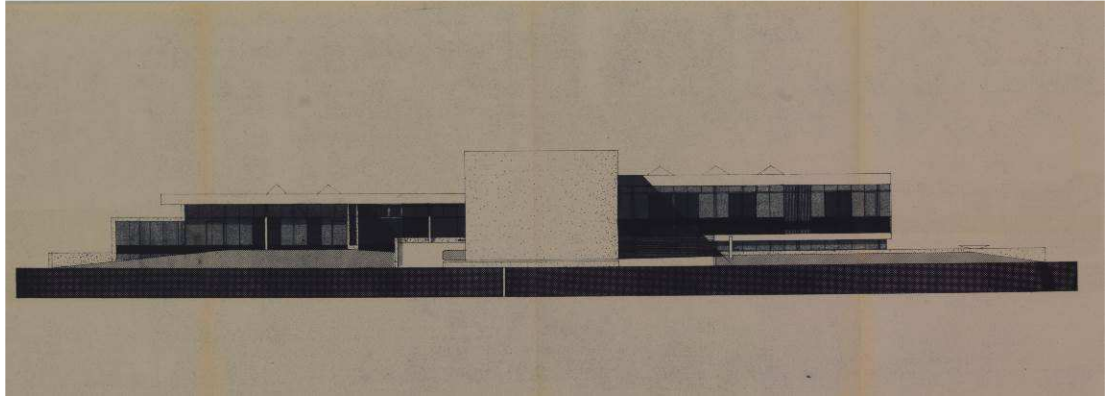
Henry Pottier a collaboré à plusieurs reprises avec Raymond Lopez et il n'est pas surprenant de le trouver à Mantes. Sa fiche sur le site [archiwebture](http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_POTHE)³⁴ indique qu'ils ont collaboré sur le Front de Seine, la mutuelle des Architectes et le Village Suisse en 1964.

³⁴ http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_POTHE

Raymond Lopez a dessiné les plan du centre social (actuellement centre Chopin)



Façade sud 1965 AM (20167800250NUC4A)



Façade ouest 1965 AM (20167800253NUC4A)

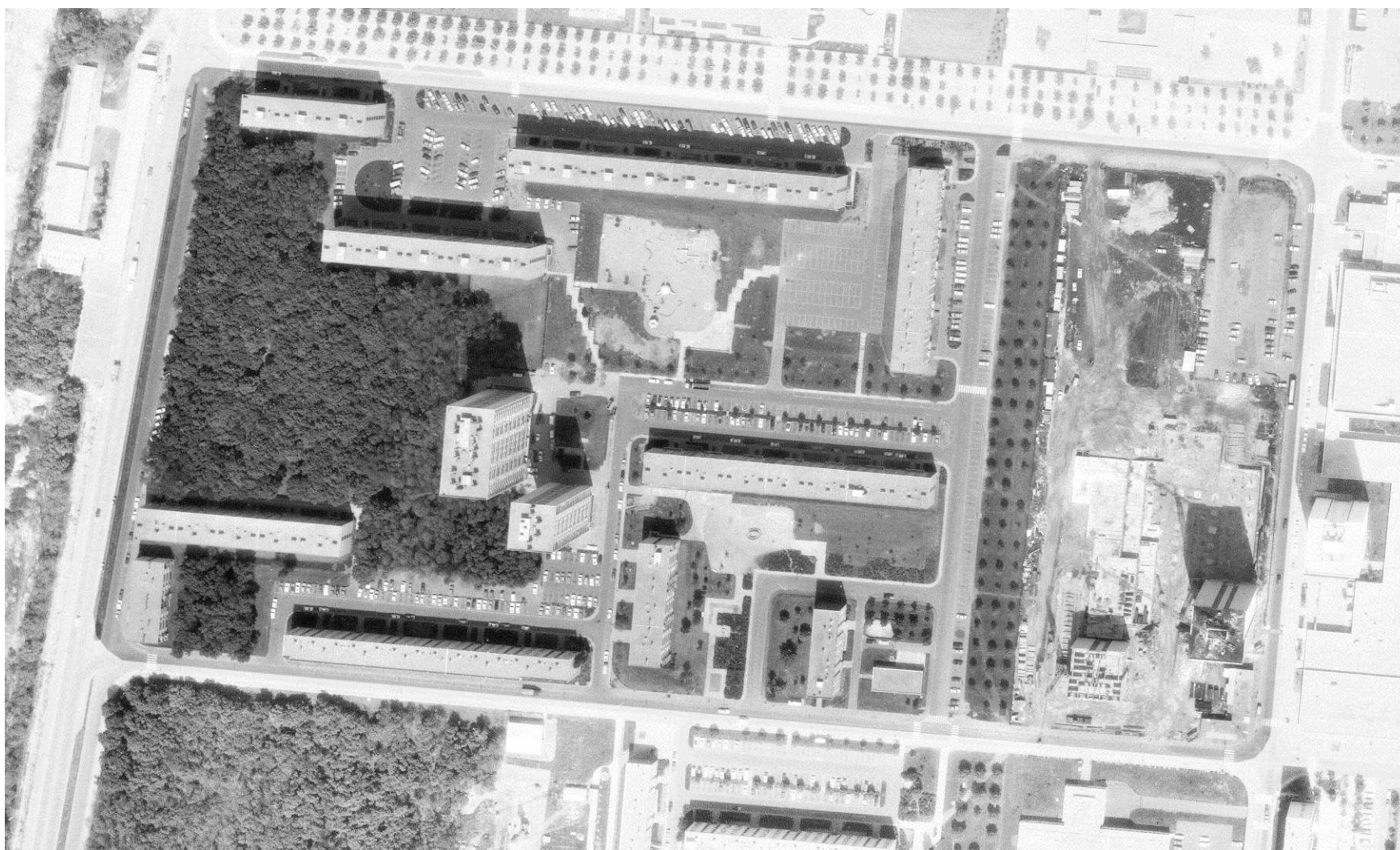
En 1983 le quartier contient 2348 habitants dans 642 logements dont les gestionnaires sont gestionnaires le FFF, 326 logements, la SCIC, 316 logements.

Ce quartier accueille quelques équipements à caractère social (centre social, DDASS, foyer du 3^e âge) ;

Les tours ont été détruites en 2001 remplacées par des bâtiments administratifs, des logements et un hôtel.

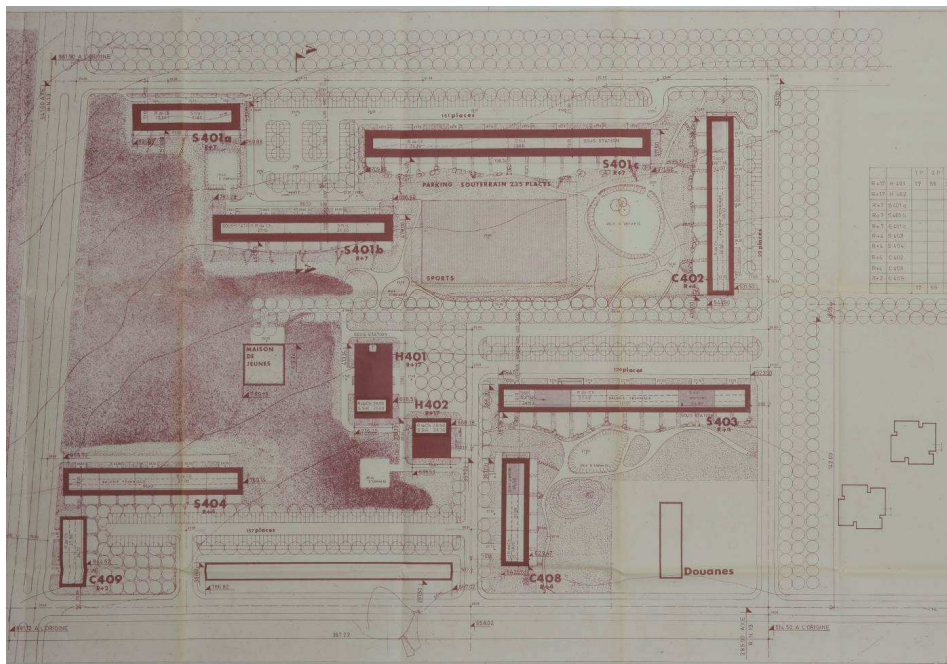


Quartier 4 : les aviateurs



Vue aérienne du Val Fourré, Détail-1976-© Géoportail (20167800153NUC4AB)

Le quartier n°4 des Aviateurs comporte 689 logements réalisés par les architectes O. Caplain, J. Rolland, M. Gojard à partir de 1966³⁵. Il se compose de 3 barres de 7 étages, de 4 de 4 étages, d'1 de deux étages et de 2 tours de 17 étages.



Plan masse du quartier 4 1966 AM (201678000019NUC4A)

En 1983 il comptait 2880 habitants dans 597 logements. Les gestionnaires étaient: l'OPHLMI 221 logements et OPHLM 376 logements

Il comporte de nombreux espaces et des logements vastes qui accueillent en majorité des familles nombreuses d'origine française.

Actuellement tous les bâtiments sont encore en place.

³⁵ Archives Nationales, Direction de l'Habitat et de la Construction, 19840091/130-132



Quartier 5 : les peintres



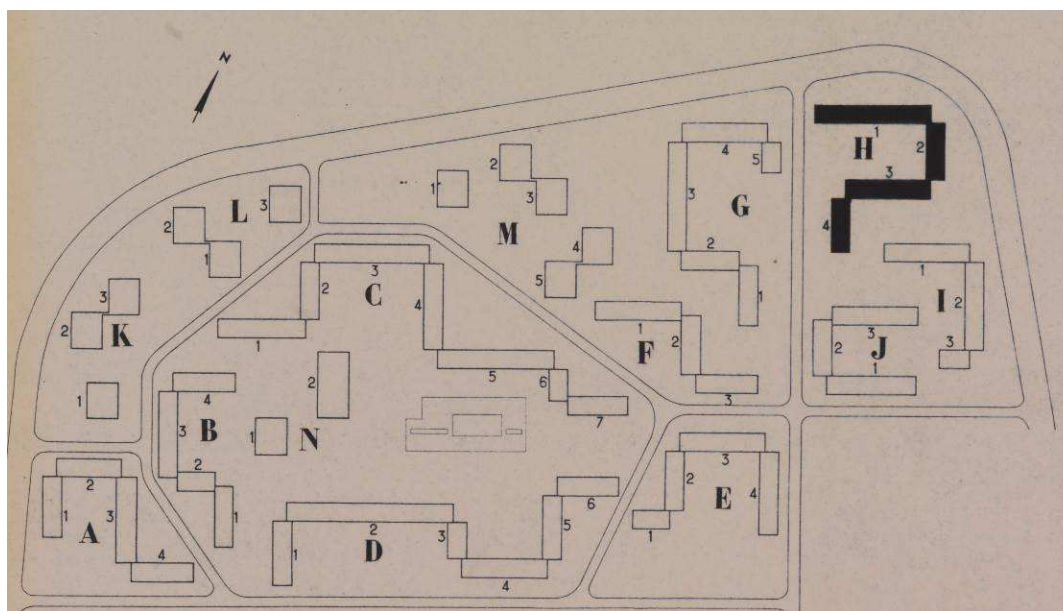
Vue aérienne du Val Fourré, Détail-1976-© Géoportail (20167800149NUC4AB_S)

Le quartier n°5 des Peintres a été commencé en 1967 sous la direction de Longepierre, Raymond Lopez étant mort en février 1966. Les architectes sont R. Porte, E. Wassermann, comme pour le quartier n°1. L'opérateur est la Société coopérative d'HLM interprofessionnelle de la Région Parisienne.

Ce quartier a été fortement densifié par rapport au projet d'origine comme le montre le plan ci-dessous qui date de 1966³⁶. Il comporte des immeubles appelés « bâtiments longilignes » articulés en modules. Dans le projet de 1967, il n'y avait que deux tours en N, (les tours Millet) mais trois autres ont été rajoutées (les Tours Degas) à la pointe nord-ouest du quartier. En 1983, il comportait 5543 habitants, dans 1470 logements. C'était le plus dense, avec peu d'espaces libres, de nombreux culs-de-sacs et une population à forte dominante maghrébine. Il a été fortement remanié. Les 2 tours Millet ont été détruites en 2000 et remplacées par le square des Peintres sur lequel une nouvelle mosquée est en cours de construction. Les 3 tours Degas l'ont été en 2006. Et les barres les plus longues ont été scindées en deux.



Plan d'origine 1966 AN(20167800018NUC4A)



Plan masse 1967 AM (20167800269NUC4A)

³⁶ Archives Nationales, Direction de l'Habitat et de la Construction, 19840091/130-132



Plan cadastral du quartier 5.

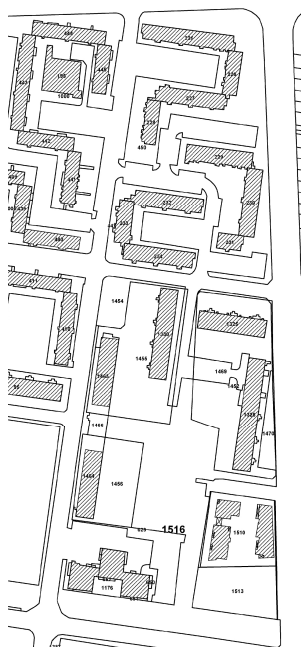


Quartier 6 : les médecins

Le quartier n° 6 dit des médecins a été commencé en 1966. Il comporte trois opérateurs, l'Office public de HLM de Seine-et-Oise, l'Office municipal d'HLM de Mantes la Jolie, la Société coopérative d'HLM de Mantes-la-Jolie La partie nord du quartier est intégrée au quartier 5 (voir supra). La partie Sud se compose de longues barres de 2 ou 4 étages et de deux tours, dont une double, les tours Ramon. Les architectes sont O. Caplain, J. Rolland, M. Gojard, comme pour le quartier 4³⁷.

En 1983, le quartier comptait 3601 habitants répartis dans 804 logements dont les gestionnaires étaient IRP, OPHLMI et le Renouveau.

C'est un petit secteur très lié au quartier 5. Il y a quelques années un foyer ADEF accueillait des travailleurs célibataires étrangers, aujourd'hui des familles. Les deux tours Ramon ont été détruites en 2005. La très longue barre le long du quartier 5 a été scindée en deux.



Plan cadastral du quartier 6.

³⁷ Archives Nationales, Direction de l'Habitat et de la Construction, 19840091/130-132





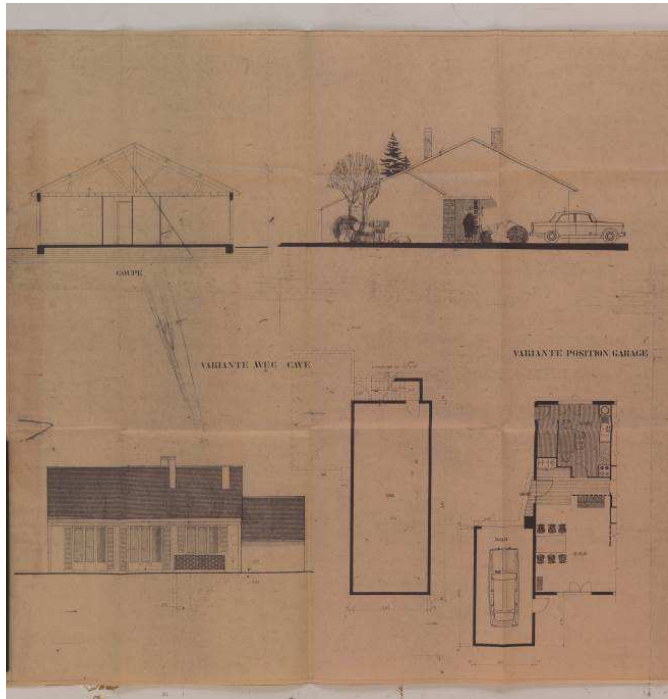
Vue aérienne du Val Fourré, Détail-quartier 7 1976-© Géoportail (20167800151NUC4AB_S)

Le quartier n°7 dit des Explorateurs est composé à la fois de logements collectifs et de pavillons. Il a été construit à partir de 1969 par les architectes d'opération Delavigne et Rimbaud³⁸ pour le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille et la Coopérative d'habitations à loyer modéré de location attribution de la région de Mantes (CLARM). Il se compose de barres de 3 ou 4 étages, de deux tours et de 50 pavillons.

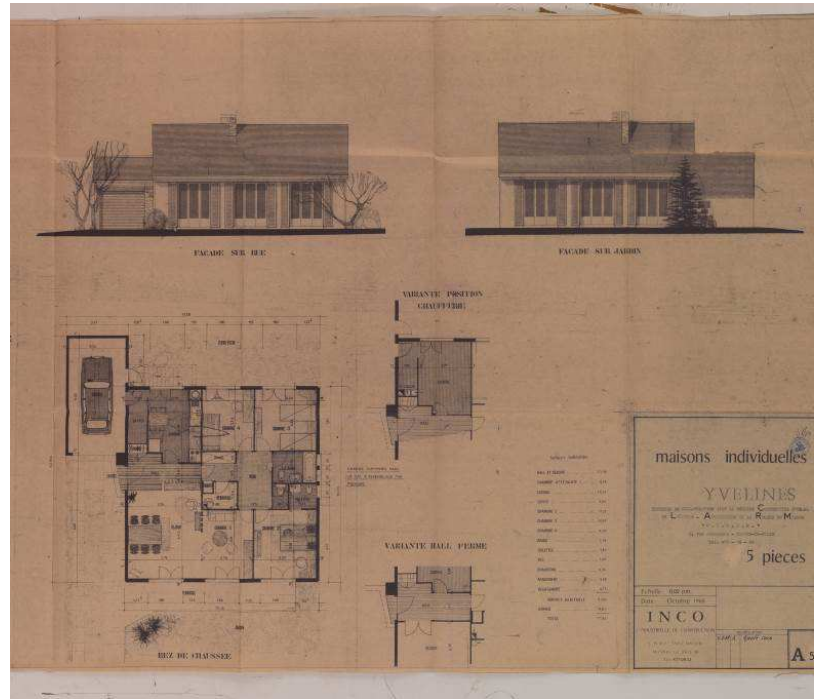


Façade d'une barre, 1968 AM (20167800282NUC4A)

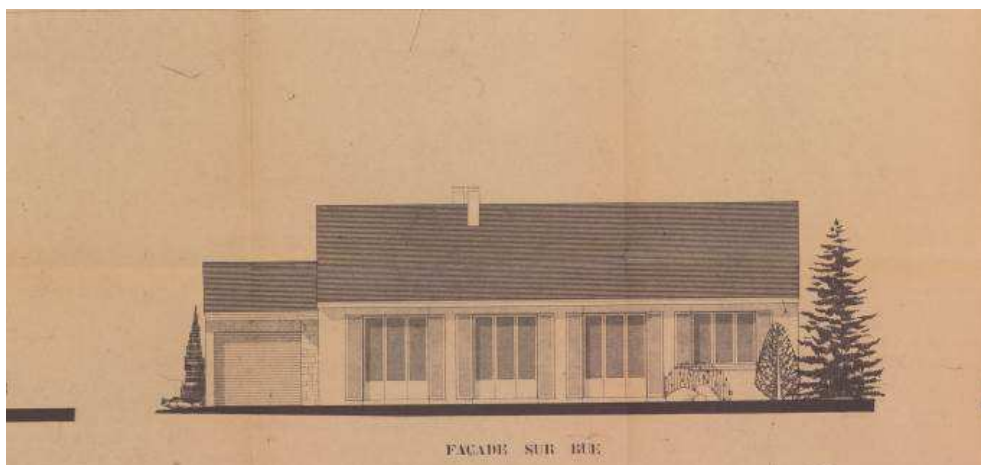
³⁸ AD Yvelines 2414 W 1011



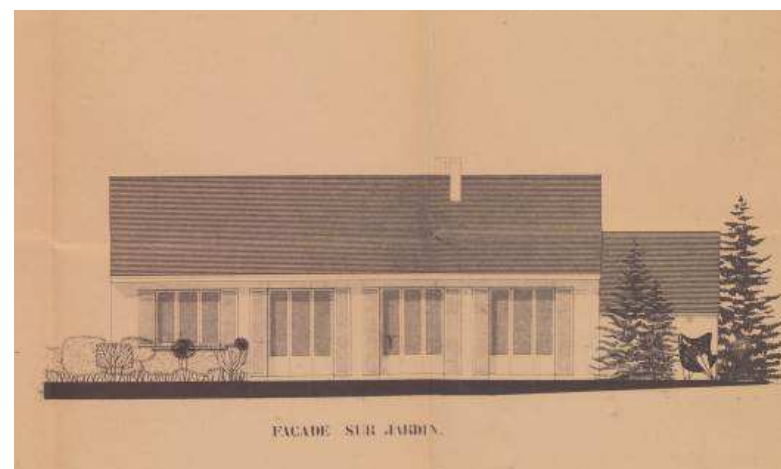
Maison de 5 pièces, façade et plans, 1968 AM (201678000271NUC4A)



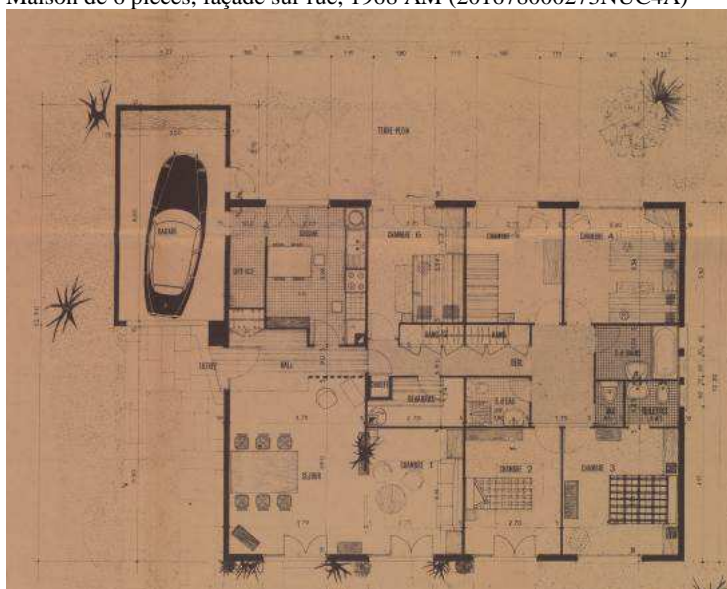
Maison de 5 pièces, façade et plans, 1968 AM (201678000272NUC4A)



Maison de 6 pièces, façade sur rue, 1968 AM (201678000273NUC4A)

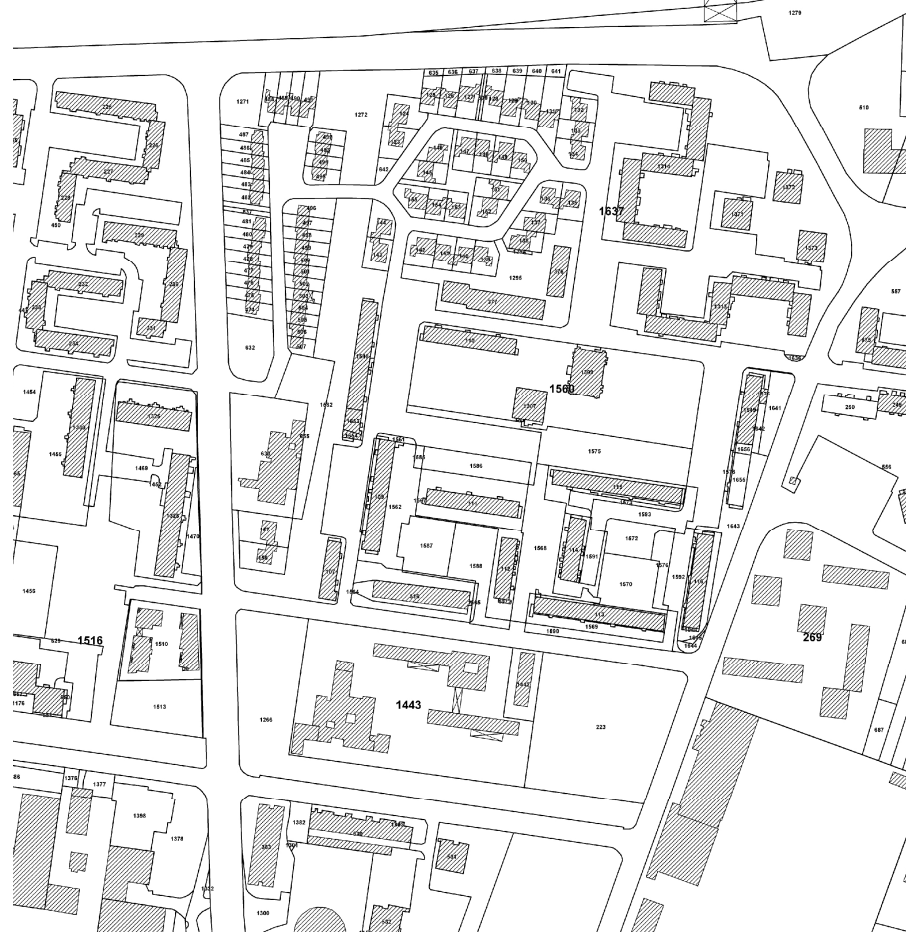


Maison de 6 pièces, façade sur jardin, 1968 AM (201678000274NUC4A)



Maison de 6 pièces, plan, 1968 AM (201678000275NUC4A)

En 1983, le quartier comportait 3708 habitants dans 1137 logements dont environ 200 en accession à la propriété. Dans ce quartier où le nombre des logements en accession est le plus important, l'ensemble des espaces est bien entretenu. Mais il est éloigné des équipements commerciaux. Il n'a cependant pas subi de destructions.



Plan cadastral du quartier.

Le quartier n° 7bis dit des Garennes

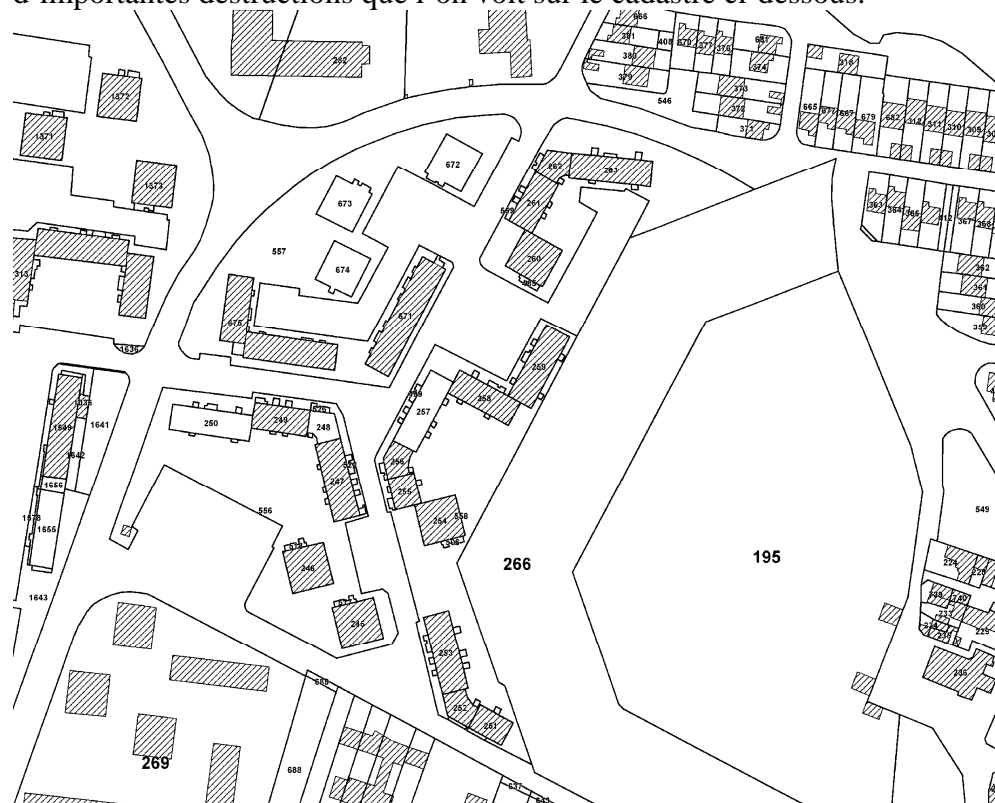


Vue aérienne du Val Fourré, Détail-quartier 7bis 1976-© Géoportail (20167800152NUC4AB_S)

Le quartier n° 7bis dit des Garennes a été commencé en 1968³⁹. Les architectes sont aussi Delavigne et Rimbaud. Il se compose de barres de 2 ou 3 étages et de plots de 4 étages.

En 1983 1603 habitants, 585 logements, gestionnaires le FFF 150 logements, le Logement français, 287, l'OPHLM, 148

C'est un quartier très excentré et isolé à cause de la coupure de l'avenue Camuset et qui manque totalement d'équipements. Il a subi d'importantes destructions que l'on voit sur le cadastre ci-dessous.



Plan cadastral du quartier.

³⁹ AD Yvelines 2414W1039

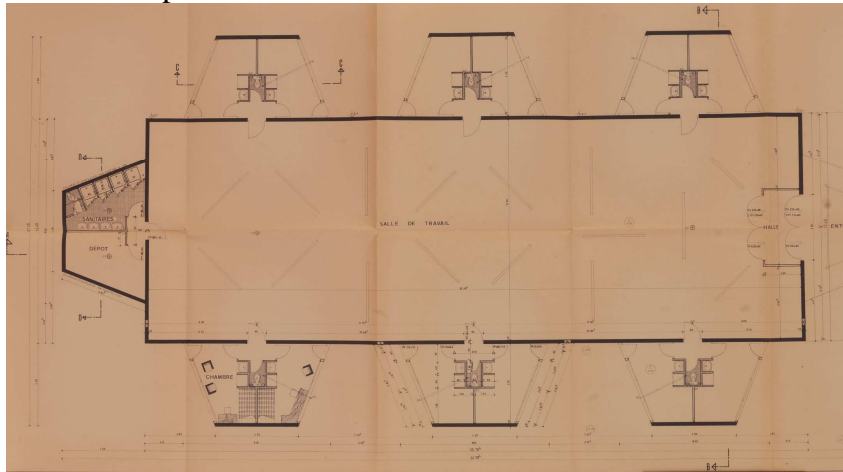
Le village d'artistes 1978 : 90 logements (pavillons)

En 1966, la SERM a le projet de créer un quartier d'artistes et d'artisans d'art et envisage de déposer une demande de subvention auprès du ministère des affaires culturelles espérant bénéficier de 20 000 francs par atelier. Le projet fluctue ; en 1967 il est question de 115 logements dont 40 avec ateliers, et d'un grand atelier commun « destiné à accueillir et héberger les artistes de passage désireux de revenir sur les lieux mêmes qui ont inspiré nos grands peintres, Corot et Monet. ». En 1968, un plan masse prévoit 90 logements et l'atelier collectif dans un plan signé Lopez et Longepierre, plan détaillé par les architectes Delavigne, Sainte-Suzanne et Rimbaud.

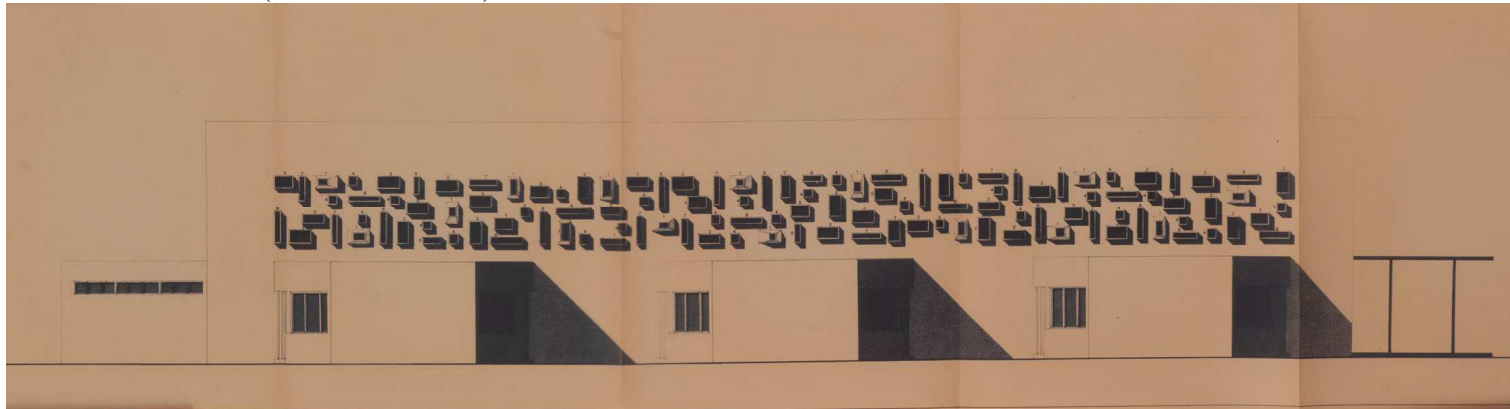


Projet de village d'artistes, 1968 AM (20167800054NUC4A)

En 1969, le projet est bien avancé et les plans détaillés des pavillons réalisés par l'architecte Guy Rimbaud. Une liste de candidats intéressés est même dressée à la suite d'un appel à candidatures mais le projet n'aboutit pas. Les pavillons prévus sont plutôt banals, en revanche l'atelier collectif est plus intéressant⁴⁰ :

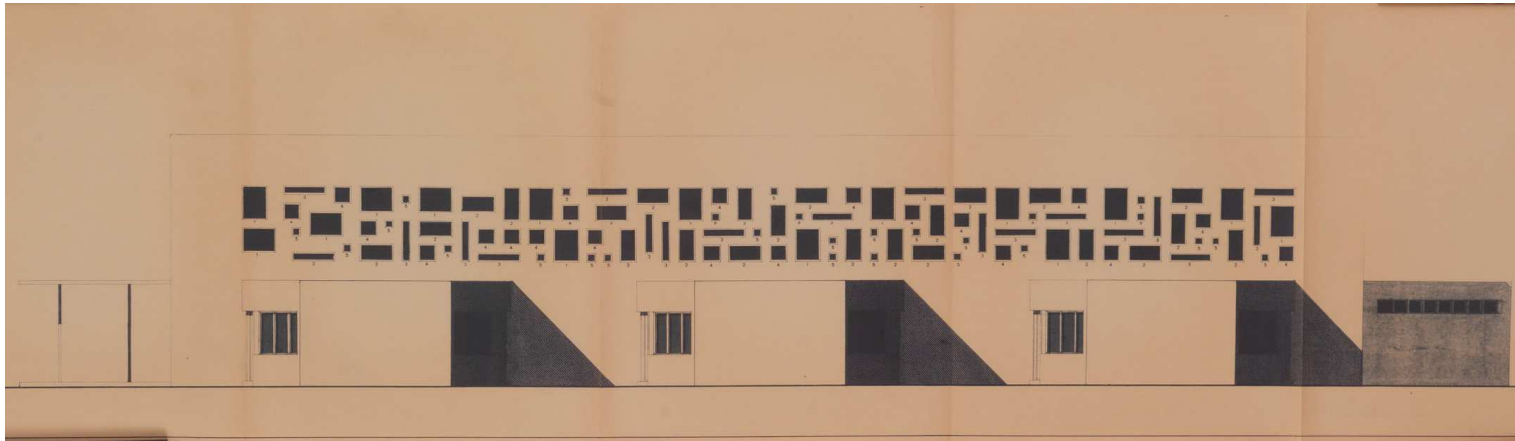


Plan de l'atelier 1968 AM (20167800256NUC4A)



Façade sud de l'atelier 1968 AM (20167800257NUC4A)

⁴⁰ Mantes-la-Jolie PC 67/21-35



Façade nord de l'atelier 1968 AM (20167800258NUC4A)

Le projet a par la suite subi de nombreuses modifications⁴¹ pour comporter en 1977 115 pavillons mais le projet, s'il a gardé sa dénomination de « village d'artiste » en a perdu la singularité.

⁴¹ Mantes-la-Jolie PC 77/65

5)Le Val Fourré à l'épreuve du temps

Dès 1965, c'est-à-dire alors que quelques bâtiments sont à peine sortis de terre, une enquête est faite auprès des habitants du Val Fourré⁴². Elle porte sur l'habitat, les équipements, l'environnement-relations humaines-loisirs. La synthèse qui est réalisée à partir des réponses (mais on ne sait pas dans quel contexte cette enquête a été faite, ni le nombre de réponses obtenues) est très instructive. Trois sortes de réponses sont données pour expliquer les circonstances de la venue au Val Fourré :

Les immeubles sont loués par une grande usine (comme SIMCA)

Les familles manquaient de place ou vivaient dans des appartements insalubres

Pour les copropriétaires, ils ont acheté ici car ils ne trouvaient rien ailleurs

Le confort est satisfaisant et les loyers corrects. En revanche les charges sont excessives. Un sujet de plainte : le manque de volets et le chauffage par le sol trop inégal et fatigant.

Les achats de consommation courante sont faits sur place, mais le centre commercial secondaire est jugé trop cher. Les transports urbains sont trop onéreux et trop peu fréquents. Les relations humaines sont peu développées. Il n'y a pas de problème de police particulier sauf des vols de cave. Une personne sur cinq éprouve des difficultés financières. Les loisirs sont occupés par des activités gratuites : promenade dans les bois, bricolage, lecture. De nombreux foyers n'ont pas de voiture. La minorité qui part en week-end va en famille. En revanche, les 3/5 partent en vacances. Parmi les équipements appréciés se trouvent la piscine (en construction) et les écoles. Et parmi ceux qui sont souhaités, une poste, un commissariat, une gare...Enfin une des conclusions est que « le Val Fourré donne trop l'impression d'une cité dortoir, les gens désireraient le voir plus vivant ».

En 1969 un nouveau bilan⁴³ recense un malaise mais qui ne semble pas encore très important et qui, pense-on, sera facilement réglé. Selon le recensement de 1968, il y avait 8664 habitants. La répartition socio-professionnelle des habitants est la suivante : 65% d'ouvriers, 25% d'employés, 5% d'artisans/commerçants, 2% d'employés de maisons et 1% de cadres moyens.

20% des habitants sont de vieux Mantais mal logés. Selon le rapport, on ne trouve pas de caractéristiques spéciales par quartiers mais par immeubles, en fonction du niveau social des habitants, lui-même variable en fonction du loyer.

En 1969, le Val Fourré ne disposait que de 9 commerces dont 4 alimentaires seulement. Le projet du centre commercial est donc nécessaire et génère de nombreux espoirs : il devrait faire le lien entre deux quartiers de la ZUP séparés par un terrain vague. Il devrait aussi avoir un rayonnement auprès de la population du vieux Mantes et jouer un rôle d'animation du quartier. Réalisé en 1971 il a connu, on l'a vu, son heure de gloire grâce au magasin Parunis fermé depuis. En 2008 le bilan réalisé par le Cabinet Rodin Etudes en listait les atouts et les difficultés. Parmi

⁴² AM 7 A 8

⁴³ AN Carton 19950207/42-43 rapport sur le Val Fourré réalisé en 1968 par le Centre d'étude des équipements résidentiels pour le Ministère de l'équipement et du logement.

les atouts se trouvait le supermarché Val'Prim et une supérette, une offre abondante et un important marché bihebdomadaire. Mais l'insuffisance des parkings et la mauvaise orientation des vitrines jouaient en défaveur du commerce⁴⁴.

Du fait de l'éparpillement des groupes scolaires, *« on ne trouve pas de centre qui jouerait le rôle d'une place de village. On ne voit pas où pourraient se rencontrer les habitants de cet ensemble sans place centrale. Les habitants de la ZUP n'ont absolument pas le sentiment d'appartenir à un même ensemble susceptible d'une vie sociale existante. Ils n'ont même pas le sentiment d'habiter Mantes »*.

La crise économique des années 1980, qui touche notamment le monde automobile, entraîne la dégradation de la situation. En effet, dans l'industrie automobile à Flins (Renault) et à Poissy (Talbot) travaillent de très nombreux ouvriers immigrés sans qualification qui sont donc les premiers touchés par les licenciements. Un rapport d'avril 1983 montre que la situation au Val Fourré s'est dégradée *« moins que la dégradation du cadre bâti, c'est de son échelle (8000 logements) et de la cohabitation de populations exclues que souffre le Val Fourré. De la même façon, les services (équipements et potentiel humain...) n'y sont pas négligeables mais ce sont leurs modalités d'intervention, leur centralisation et leur segmentation qui posent problème⁴⁵ »*.

Un autre rapport contemporain parle de *« repères urbains rares voire insignifiants »* En général, les cheminements piétons sont très diffus, les piétons utilisent les chemins les plus courts en traversant espaces verts, jeux d'enfants, parkings. Le rapport ajoute : *« L'analyse urbaine du Val Fourré, fait ressortir l'aspect extrêmement pauvre et difficilement appropriable du paysage urbain :*

- *Espaces hors d'échelle*
- *Tissu urbain trop lâche et trop homogène*
- *Pas ou peu de repérages visuels*
- *Manque d'identité des différents quartiers*
- *Parkings peu ou mal traités*
- *Espaces verts dégradés et inadaptés pour la plupart.*

« Il n'y a pas de rue, il s'agit ici de voies de desserte qui, du reste occupent une place considérable, il n'y a pas de place, seulement une série d'endroits identiques, non fermés, difficilement appropriables, où, les aires de jeux, les bacs à sable et autres mobilier urbain sont tous conçus de la même manière. Aucun espace de la ZUP du val Fourré ne possède de réelles caractéristiques. Certains, sont hors d'échelle, c'est le cas dans à peu près tous les quartiers, d'autres, au contraire, sont trop étroits, engoncés dans un bâti très élevé, c'est le cas notamment du quartier des Peintres.[...] Il est à noter aussi, que la mauvaise image de marque du Val Fourré largement véhiculée par les médias, a influencé le comportement des habitants extérieurs au Val Fourré qui se traduit par un très net rejet. Cette attitude n'a fait que renforcer auprès des habitants du Val Fourré un sentiment de frustration en les obligeant, eux aussi, à avoir ce même comportement de rejet à l'égard de leur lieu

⁴⁴ Etat des lieux des activités commerciales dans les territoires prioritaires de la politique de la Ville-décembre 2008. Cabinet Rodin Etudes © 2009 DigitalGlobe

⁴⁵ AN Carton 19950207/42-43 rapport sur le Val Fourré réalisé en avril 1983

Seul le nom attribué à chacun d'eux, semble permettre à la population de se reconnaître habitant d'un quartier du Val Fourré. En effet, on habite le quartier des Peintres, des Musiciens ou des Explorateurs.

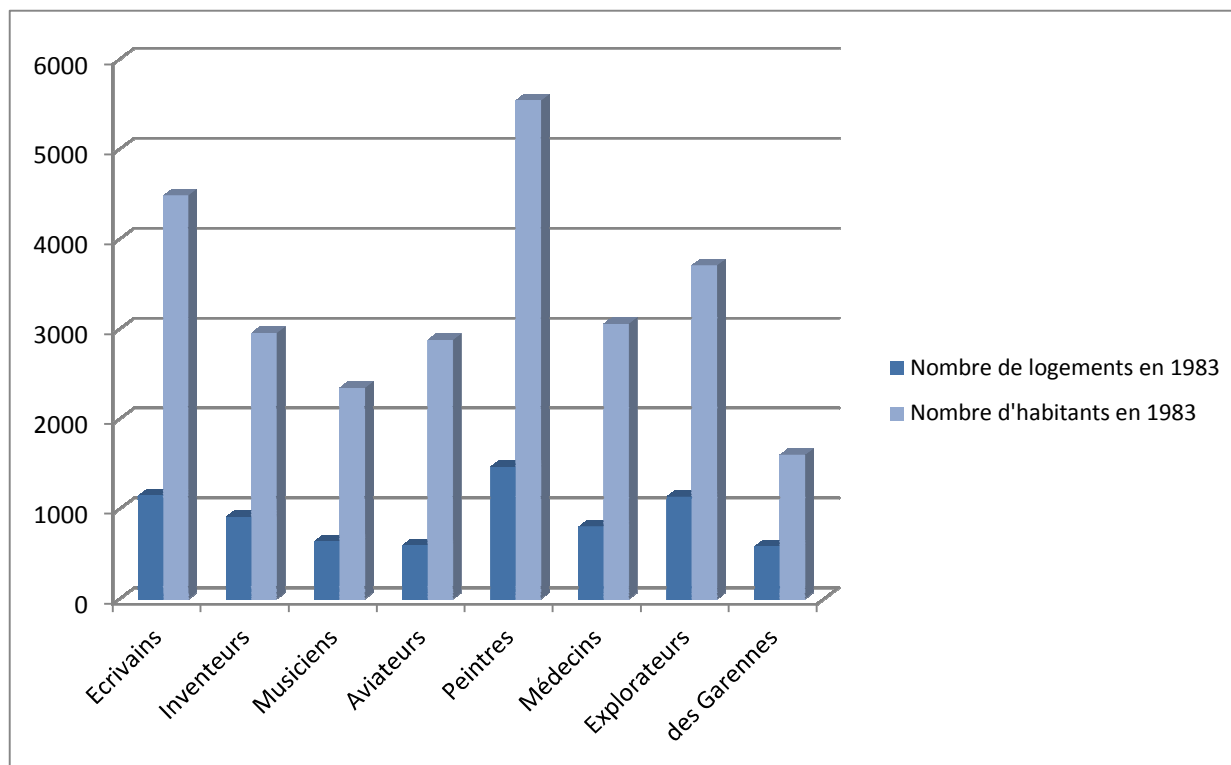
Le cabinet d'urbanistes Rebois, Nordemann fait un bilan semblable : *« Il est difficile donc de parler de grand ensemble pour qualifier le quartier moderne du Val Fourré à Mantes-la-Jolie. En effet, il couvre un territoire supérieur à la moitié de la surface de la commune et constitue donc une véritable ville. Comme toute l'urbanisation de la ZUP, il s'est constitué un plan masse qui a défini la structuration des bâtiments en sous ensemble autour d'une sorte de croix que forment les rues principales, mais la question de la relation à la ville ancienne ne semble pas avoir été évoquée. Cette coupure est renforcée par la différence très forte de morphologie. En effet dans la ville ancienne, l'on observe une urbanisation en lotissements, avec une prédominance de maisons mitoyennes. En revanche, dans le « grand ensemble », nous sommes en présence d'un urbanisme de tours et de barres. Celui-ci est caractérisé par une division très structurée de la ZUP en différend morceaux qui ont correspondu aux tranches de construction. Les équipements ont dans l'ensemble été intégrés par saupoudrage avec une concentration particulière à proximité du carrefour d'accès au quartier (place de Lattre de Tassigny) et sont très abondants. Seul, le centre sportif est en frange. [...]. Néanmoins, le véritable problème semble être celui du désenclavement du quartier et de sa relation au centre de Mantes. La principale difficulté que présente le Val Fourré est d'être à part de la ville ancienne. En effet, l'unique liaison est l'avenue du Général de Gaulle qui traverse le quartier au sud dans les dimensions d'un énorme boulevard ».*

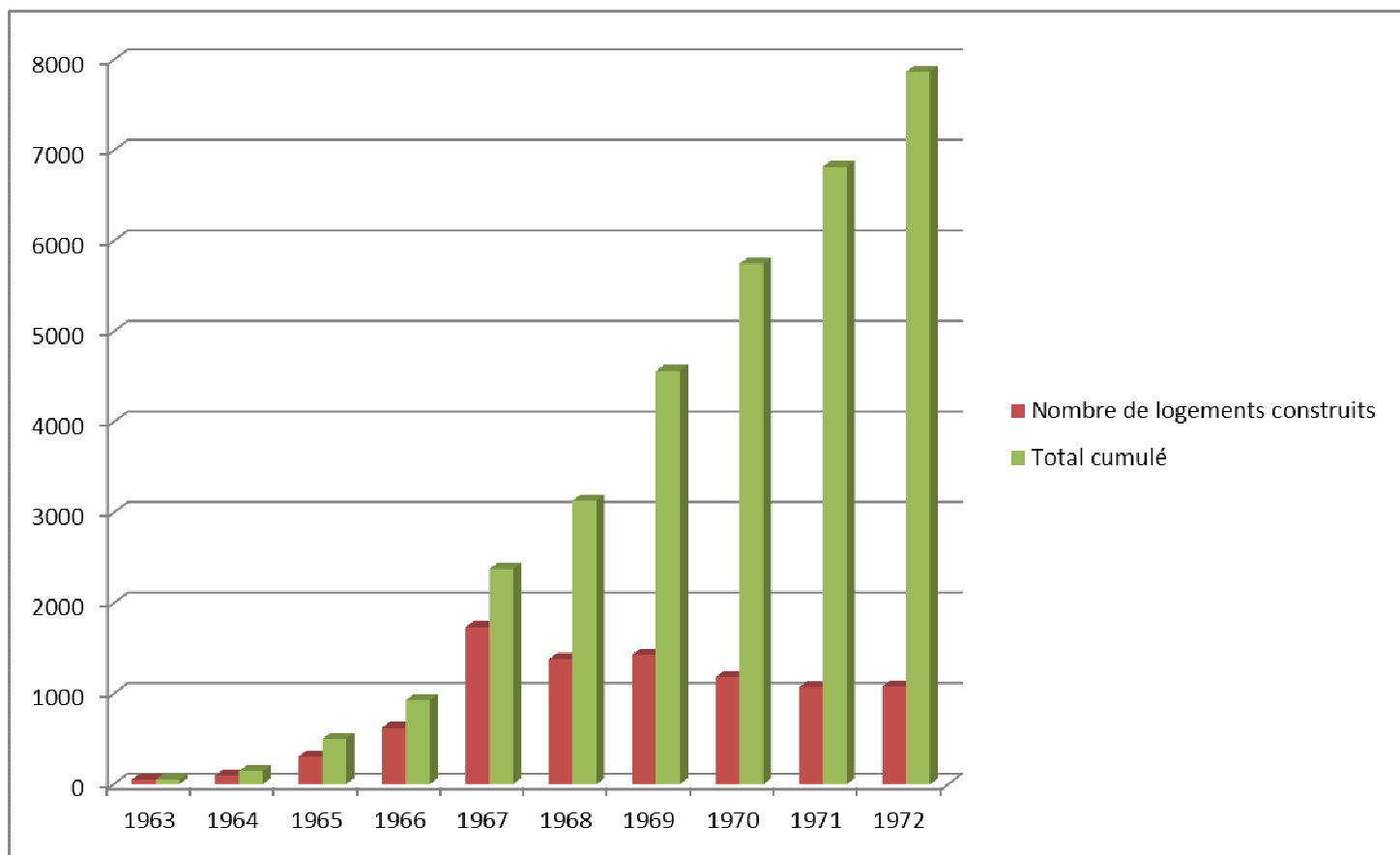
En 1984, la commune de Mantes-la-Jolie a entamé un important programme de réhabilitation du bâti concernant 1400 logements en première phase. Cela n'empêche pas la grave crise de 1991, liée à la pauvreté et au chômage et dont le paroxysme sont les émeutes de mai juin. Le Parunis est restructuré en hypermarché Leclerc puis fermé à la suite des émeutes. De la centaine d'enseignes commerciales, il ne reste qu'une quarantaine, des services publics les ayant remplacés.⁴⁶

Le Val Fourré fait partie des trois premiers quartiers qui aient bénéficié d'un Grand Projet Urbain (GPU) avec Clichy-Montfermeil et Vénissieux décidé au Conseil interministériel des Villes de 1991.⁴⁷ La réponse aux émeutes est l'inscription du Val Fourré dans les programmes de Politique de la Ville, en 1992, avec une dé-densification du quartier. Au total, cet effort massif aboutit à la démolition de 13 tours et de plusieurs barres soit 2 000 logements. Commence alors l'application au Val Fourré de toute la panoplie des mesures qu'appliquent dans cette période les villes et l'État aux sites en difficulté : réhabilitation de l'habitat, aide à la création d'emplois, zone franche, addition de nouveaux services publics. La création du nouveau centre hospitalier et la construction du Pôle aquatique sont les opérations emblématiques de cette nouvelle phase.

⁴⁶ Article du Parisien, 26 septembre 2005. <http://www.leparisien.fr/yvelines/le-centre-commercial-s-est-recentre-sur-la-cite-26-09-2005-2006326382.php>

⁴⁷ Agnès Berland-Berthon. La démolition des immeubles de logements sociaux. L'urbanisme entre scènes et coulisses. Architecture, aménagement de l'espace. Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 2004 . <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-0075973> p.332







Vue d'ensemble du Val Fourré en 1984. © CREDOC 20167800141NUC4AB



Le Val Fourré en 2017. (20177800690NUC4AB)

